189me année — N° 172 (6 pages) Un numéro : 10 centimes Mercredi 27 juillet 1927

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	46.—	23.—	11.50	4.—

Abonnem. pris à la poste 30 c. en sus. Changem. d'adresse 50 c.

Bureaux { Administration : rue du Temple-Neuf 1. Rédaction : rue du Concert 6,

TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES

Canton, 20 c. *la ligne* corps 7 (prix minim. d'une annonce 75 c.). Mortuaires 30 c. Tardifs 50 c. Réclames 75 c., minim. 3.75. *Suisse*, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50. *Etranger*, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.—), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Mesurage de filet à filet. — Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de ROCHEFORT

VENTE DE BOIS

Samedi 30 juillet 1927, la Commune de Rochefort vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de la Cernia et de la Combe Léonard, aux conditions habituelles qui seront préalablement lues, les bois suivants :

8 stères sapin et hêtre
6 stères sapin
24½ stères rondins et dazons hêtre
741 fagots sapin
938 gros fagots hêtre
2866 petits fagots hêtre
9 lots de dépouille
13 tuteurs
3 perches
7 tas de perches

Rendez-vous des miseurs à 13 heures, à l'hôtel de Commune.

Rochefort, le 25 juillet 1927.

Conseil Communal.

COMMUNE de AUVERNIER

RAVINES

Les propriétaires de vignes ou autres cultures situées sur le territoire d'Auvernier, dont les fonds ont souffert de ravines importantes, sont invités à en faire la déclaration écrite au Conseil communal jusqu'au samedi 30 juillet courant à midi.

Ces déclarations doivent indiquer le No de l'art. cadastral, sa situation et sa surface en m².

Il ne s'agit que des dégâts extraordinaires et il y a lieu de laisser de côté les terrains où la ravine n'a pas été plus forte qu'en une année normale.

Les déclarations tardives ne pourront pas être prises en considération.

Auvernier, le 23 juillet 1927.

Conseil communal.

A vendre ou à louer

belle propriété, à 10 minutes du centre de la ville. Dix chambres, toutes dépendances. Chauffage central. Garage. S'adresser Etude Wavre, en ville.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le jeudi 28 juillet 1927, dès 9 heures, l'Office des Poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques dans le local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, les objets mobiliers suivants :

un appareil de T. S. F., une armoire avec glace biseautée à l'état de neuf, un bureau ministre, une jardinière, une table de nuit, une toilette dessus marbre, une table sapin, des rideaux, des brise-bise, un paravent un porte-manteaux, des outils de jardin, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

OFFICE DES POURSUITES :
Le préposé : E. Walperswyler, subst.

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques

L'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, **le vendredi 29 juillet 1927,** dès 14 heures, à Colombier, devant le buffet du tram, les objets suivants :

deux sellettes avec cache-pots, une petite table carrée, un petit lustre électrique, un grand tableau peinture à l'huile, deux cantonnières avec barres cuivre, un ameublement de salon Louis XV composé de : un canapé, quatre chaises, un fauteuil, recouvert velours peluche rouge, une machine à coudre à pied, trois régulateurs, une table à rallonges bois dur, un divan moquette, deux canapés, des chaises, un bureau de dame, bois dur, un buffet de service bois dur, un grand char à pont à ressorts, un tombereau, appareil à faire le sirop, cinq litres de cognac une étoile, cinq litres Amer, cinq litres de Bitter, vingt litres Malaga doré, 5 litres pomme et deux boîtes de biscuits.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 25 juillet 1927.

Office des Poursuites :
Le préposé. H.-C MORARD.

Office des poursuites de Boudry

Enchères publiques

L'office des poursuites de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, **le jeudi 28 juillet 1927,** dès 15 heures, devant l'ancien collège de Peseux, les objets suivants :

cinq bois de divan neufs, un grand bureau trois corps bois dur, un fauteuil et un divan moquette verte, un vélo pour homme et une machine à coudre à pied.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 25 juillet 1927.

Office des Poursuites :
Le préposé : H.-C. Morard.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de la Société Coopérative de consommation de fermer la partie Ouest du Quai d'entrepôt, Sablons 17 a.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 10 août 1927.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Louis Damia de construire une maison d'habitation à la rue Matile.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel municipal, jusqu'au 10 août 1927.

Police des constructions.

IMMEUBLES

VENTES ET ACHATS

A vendre ou à louer, tout de suite,

petite villa

de cinq chambres (éventuellement sept), confort moderne ; jardin, belle vue. — Adresser les offres par écrit sous chiffres B. D. 691 au bureau de la Feuille d'Avis. co

A vendre ou à louer, dans le haut de la ville, une

VILLA

de dix pièces, véranda, bain, nombreuses dépendances, jardin et terrasse de 3300 m². Vue étendue. Forêt à proximité. Conditions avantageuses. Terrain à bâtir à l'Avenue des Alpes.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE

A vendre une

voiture Martini

T. F., six-sept places, en parfait état et avec tous les accessoires ; six roues avec pneus de 1re qualité. Tout dernier prix 5500 fr. — S'adresser à H. Stuber, garage, Lyss. JH 10259 Y

Poudres à crèmes

MARQUE LA SALAMANDRE

permettent la préparation rapide de crèmes délicieuses et toujours réussies.

2 sortes : à la vanille au chocolat

Dr A. WANDER S.A. BERNE

Antimoustique

tube à 50 centimes

Droguerie Schneitter

Epancheurs 8

PHARMACIE-DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 4 — NEUCHATEL

LE VIN LAURENT

tonique et reconstituant par excellence, convient aux anémiques, surmenés et convalescents

Prix du flacon : fr. **3.50**

1ER AOUT

FEUX D'ARTIFICE

GRAND CHOIX

MAGASIN

A. GRANDJEAN

RUE SAINT-HONORÉ

Dépôt de la maison PETITPIERRE FILS & Co

Pour les vacances

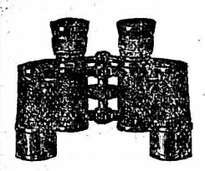

Lunettes de protection contre le soleil - Jumelles de campagne Baromètres altimètres

Toutes fournitures et appareils pr la photographie chez

Martin LUTHER

Opticien-spécialiste — Place Purry

BELL

PICNIC, charcuterie fine en boîtes, à manger froid, prête à la consommation,
250 gr. **1.85** 500 gr. **3.60**

La meilleure conserve pour excursions, faites-en un essai, vous en serez satisfaits

PATÉ DE FOIE DE PORC, en boîtes de 250 gr. **80 c.**

SALADE AU MUSEAU DE BŒUF, la boîte **80 c.**

GOULACHE DE BŒUF, boîtes d'environ 330 gr. fr. **1.35**

Chauffé un instant, le contenu vous donnera un plat excellent. Un essai vous satisfera pleinement.

TÊTE MARBRÉE, en boîtes de 500 gr., fr. **2.—**

LANGUES DE PORC, la boîte fr. **2.30**

JAMBON, désossé, en boîtes, cuit dans son propre jus, qualité extra.

Saucisse Ménagère et Touriste

sèche et de conserve, à manger crû

Faites-en un essai et vous serez satisfaits

Le tout de notre propre fabrication

BELL

Pour les végétariens !

MAGASIN BARRELET

Peseux - Rue de Corcelles 2

Dépôt de la Fabrique de produits hygiéniques et naturels de A. VOGEL, Bâle

tels que : Sucre de canne
Riz des Carolines non raffiné, non poli et pelé
Café de céréales (fruits et racines)
Cacao de bananes - Pain complet, etc.
Se recommande.

CRÉPON MERCERISÉ

A FR. 1.75 NET

(LES DERNIÈRES PIÈCES)

chez

GUYE-PRÊTRE Saint-Honoré Numa-Droz

PROFITEZ DES VACANCES

pour remettre votre literie en ordre

Cardage des matelas sur grande terrasse en plein air. Lavage, sur demande, du crin, de la laine et des toiles. — Devis gratis. — Prix modérés.

Atelier de tapissier **J. PERRIRAZ**

Faubourg de l'Hôpital 11 — Téléphone 99

Les fins bas de soie

sont devenus indispensables à la femme élégante, et quelle est la femme ou la jeune fille qui laisserait les autres se parer de ce titre sans y prétendre elle-même?

Ce n'est plus un luxe de porter chaque jour des bas de soie si l'on a soin de les laver régulièrement au LUX. La soie frottée ou tordue devient cassante; lavée à l'eau très chaude, elle se drape et jaunit, tandis que les bas les plus fragiles regagnent dans une eau tiède de LUX leur souplesse et leur éclat.

LUX ne se vend jamais ouvert!

Recueillez les emballages du LUX pour participer aux cours de l'Institut ménager Sunlight. Prospectus gratuit.

LUX

Savonnerie Sunlight, Olten.

L 52

Abricots du Valais

	kg. 5	10	20
Franco colis			
Extra à stér. fr.	6.80	13.—	25.—
Gros fruit	6.30	12.—	23.—
Confiture	5.80	11.—	21.—

DONDAINAZ, Charrat.

Myrtilles de montagne

douces et essuyées
5 kg. 3 fr. 95 ; 10 kg. 7 fr. 60
TOMATES 10 kg. 3 fr.
PÊCHES par kg. 85 c. à 1 fr. 20 suivant grosseur.
OIGNONS de conserve, 15 kg. 3 fr. 75, port dû contre remboursement. — ZUCCHI No 106, Chiasso. JH 55269 O

Pharmacie-droguerie

F. TRIPET

Seyon 4 - Neuchâtel

Pour guérir les blessures provoquées par le trottement de la chaussure et la marche, utilisez le Baume vulnéraire.

Prix du tube Fr. 1.50

Bordeaux	la bouteille 1923 fr.	1.30
Moulin à vent	1921 »	2.—
Bourgogne	1921 »	2.—
Malaga vieux	le litre fr.	2.25
Vermouth	» »	2.25

le tout verre à rendre.

Galmès frères

Téléphone 13.33

Myrtilles fraîches

1re qualité

5 kg. 4 fr. 55 ; 10 kg. 8 fr. 50. G. Pedrioli, Bellinzone.

Crin blanc - crin noir laine coutil matelas

pour literie soignée. Bas prix. Chez Mme Elzingre, gare du tram, Auvernier.

Pour les courses
du nouveau
Compote de fruits Libby —
comprenant ananas, abricots, poires, cerises
Fr. —.95 la boîte d'env. 300 gr. —
— ZIMMERMANN S. A.

A VENDRE

potager à bois, moyenne grandeur, avec pieds, excellent état, prix raisonnable.

Même adresse, à vendre également réchaud à gaz deux feux. S'adresser rue de la Rosière 4, 1er étage.

Attention!!!

C'est en exigeant que l'apéritif de marque « Diablerets » qui vous est servi, soit bien réellement du « Diablerets » pur, que vous retrouverez les éléments salutaires qui en font la richesse et le succès.

HERNIE

Elastiques ou à ressorts, mes bandages sont SOLIDES et pas chers. Envoi à choix. Indiquer tour et emplacement de la hernie. R. MICHEL, articles sanitaires, case gare, Lausanne.

A VENDRE

chambre à coucher, beaux salons et piano, armoire à une porte, table à ouvrage, chaises, lustre, rideaux, mannequin de couturière, une mandoline, une guitare, un cache-pot en cuivre, un petit potager à bois, un à gaz, un fruitier.

Demander l'adresse du No 767 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre deux

lits neufs

à une place, matelas crin animal. Très bas prix. E. Mojon, tapissier, rue Fleury 2.

POUR LE

1er AOUT

nous vous offrons un beau choix :

Lanternes vénitiennes allongées, unies et fantaisie, depuis **15 c.**

Lampions forme ballon, unies et fantaisie, depuis **20 c.**

Guirlandes coloris variés, riche assortiment, la pièce **1.50 - .85 - .45**

Porte-lampion pour cortège, la pièce **15 c.**

Bougies pour lampions les 2 pièces **15 c.** les 3 pièces petit modèle **10 c.**

Calicot pour décoration

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX ARMOURINS

NEUCHATEL SOCIETE ANONYME

LOGEMENTS

A louer au Petit Chézard

tout de suite ou pour époque à convenir, beau logement de trois chambres, cuisine et dépendances : eau, électricité et chauffage central ; jardin et poulailler à disposition. Proximité du tram. S'adresser à M. Gédéon Huguenin, à Chézard.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, à Maujobia,

appartement

de quatre pièces et dépendances, part au jardin.
Ed. CALAME, régie d'immeubles, rue Purry 2. c.o.

Disponible, rue de Flandre,
JOLI LOGEMENT
de trois chambres. S'adresser à M. Dagon, épicerie, même rue.

Râteau 1 : six chambres et dépendances. Etude Etter, notaire.

PESEUX

A louer pour cas imprévu, pour le 24 septembre, beau logement de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Leiser, rue du Collège 3.

Château 2 : trois chambres et dépendances. Etude Etter, notaire.

Chemin du Rocher : deux chambres, deux alcôves et dépendances. Etude Etter, notaire.

Rue du Seyon : trois chambres et dépendances, pour le 24 septembre. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Boudry

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, appartements de trois et six pièces, dépendances. S'adresser à Mme Weber, « les Cèdres ».

Louis Favre. — A remettre pour St-Jean, appartement de trois chambres et dépendances. Prix mensuel 52 fr. 50. Etude Petitpierre & Hotz. c.o.

Côte. — A louer immédiatement bel appartement de quatre chambres et dépendances. — S'adresser Côte 46 b, rez-de-chaussée, ou Etude René Landry, notaire.

Rue Louis Favre. — A louer immédiatement logement de quatre chambres, cuisine et dépendances. Etude René Landry, notaire.

Ecluse. A louer immédiatement logement d'une chambre, cuisine, soupente et balcon — Etude René Landry, notaire.

Parcs. — A louer immédiatement logement de trois chambres. Etude René Landry, notaire.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, Pavés 16,
APPARTEMENT
de trois chambres, cuisine et dépendances, le tout remis à neuf. Prix : 35 fr. par mois. — S'adresser pour le visiter à M. Arnold Brandt, Pavés 14.

A louer, au centre de la ville, dès le 24 août ou pour époque à convenir, un LOGEMENT de quatre chambres, cuisine et dépendances.
Demander l'adresse du No 755 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer au Tertre 2 logements 2-3 chambres. Etude Brauen, notaires.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir,
JOLI APPARTEMENT
au soleil, vue étendue, composé de quatre chambres, cuisine, chambre haute, buanderie, caves et jardin. Pour renseignements, s'adresser Côte 19, rez-de-chaussée. c.o.

Pour cause de décès, à louer tout de suite un
LOGEMENT
de deux chambres, cuisine et galetas. S'adresser rue du Château 17, 1er.

A louer dans maison Gonard-Messeiller, Moulins, joli logement 3 chambres, 1er étage, devant. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer dans maison Pétremand, Moulins, 2 logements. — Etude Brauen, notaires, Hôpital No 7.

Dès maintenant, à louer aux Parcs, bel appartement de quatre pièces, bow-window, chambre de bains, et toutes dépendances. Etude Guinand, Baillod, Berger et Hofer.

A louer, à Peseux, rue de la Chapelle, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Prix Fr. 32.— par mois. — S'adresser en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

Ecluse 33 : cinq chambres et dépendances. Etude Etter, notaire.

CHAMBRES

Belle chambre meublée. Hôpital 6, 4me.

A louer Ecluse : 2 belles chambres, rez-de-chaussée. Convient pour bureaux, ateliers ou habitation. Etude Brauen, notaires.

Jolie chambre meublée. Soleil. Vue superbe. Parcs 45, 2me.

Jolie chambre meublée. Moulins 38, 3me, à droite.

Belle chambre au soleil. Faubourg du Lac 3, 1er, droite. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Bureaux

A louer pour le 24 septembre, au centre de la ville, vastes locaux à l'usage de bureaux. — **Etude René Landry**, notaire, Seyon 4.

Draizes près des Carrels. — A louer immédiatement garages avec eau et électricité. — **Etude René Landry**, notaire, Seyon 4.

Grandes caves à louer, situées à la rue Louis Favre et aux Beaux-Arts. Etude Petitpierre & Hotz. c.o.

A LOUER

en excellente situation, au centre de la ville, local pour magasin. Etude Baillod, Faubourg du Lac 11. c.o.

Garages

A remettre, à de favorables conditions, à proximité du centre de la ville, de beaux garages, complètement neufs. — Etude Petitpierre et Hotz. co.

Pour le 24 septembre à louer
beau garage
à l'est de la ville. — S'adresser Etude Paul Baillod, notaire, Faubourg du Lac 11. c.o.

Pour tout de suite, à louer aux Parcs,
beau garage
avec eau. S'adresser à Me P. Baillod, notaire, Faubourg du Lac 11. c.o.

Superbes magasins

à louer au centre de la ville, pour le 24 juin 1928. — S'adresser case postale 6539, Neuchâtel.

Parcs. — A remettre, ensemble ou séparément, **trois locaux** bien éclairés, avec force électrique installée. Etude Petitpierre & Hotz. c.o.

Bureaux. — A remettre, dans bel immeuble du centre de la ville, une grande pièce à l'usage de bureau. Chauffage central. Etude Petitpierre & Hotz.

Magasin. — A louer, près de la gare, un magasin. Conviendrait particulièrement pour **laiterie**. Etude Petitpierre & Hotz.

Demandes à louer

Pour décembre 1927

Ménage solvable, de deux personnes, sans enfant, demande à louer dans la région de Corcelles, Peseux ou Serrières, un logement de deux ou trois chambres, avec jardin si possible. — Faire offres avec prix sous chiffres M. Z. 786 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille

possédant bonne instruction, connaissant la couture et aimant les enfants cherche place dans bonne maison particulière. Vie de famille et occasion de bien apprendre la langue française désirées. Ecrire à R. S. 792 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille

de 23 ans cherche place dans bonne pension pour se perfectionner dans la cuisine et apprendre la langue française. — Adresser offres en mentionnant les gages à B. Kaufmann, Winikon (Lucerne).

JEUNE FILLE

cherche place pour tout de suite, de préférence à Neuchâtel, pour garder des enfants ou aider au ménage, où elle aurait l'occasion de bien apprendre la langue française. — Offres sous chiffres OF 2735 N à Orell Füssli-Annonces, Neuchâtel.

Jeune fille de 16 ans, désirant apprendre la langue française, cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille, à Neuchâtel ou environs. Prière d'adresser les offres à Mme Paul Gygax, sage-femme, Wynau (Berne).

JEUNE FILLE

19 ans, sachant cuisiner et parlant les deux langues cherche place, si possible dans pension ou dans bonne famille. S'adresser à M. Jakob Villiger, commerçant, Bremgarten (Argovie).

PLACES

Jeune fille

sérieuse et active serait engagée pour les travaux d'un ménage soigné de quatre grandes personnes. Bons gages suivant capacités. Mme Jobin, Chalet Belvédère, Macolin sur Bienne.

Femme de chambre

sachant bien coudre et repasser est demandée dans famille de quatre grandes personnes. Bons gages. Adresser offres avec références à Mme B. Didisheim, rue du Nord 114, la Chaux-de-Fonds.

Pour Berne

On demande jeune fille propre et active pour aider à tous les travaux du ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages : 20 à 30 fr. — Faire offres à case postale 116, Neuchâtel.

Petite famille protestante cherche pour le 1er ou le 15 août prochain,

jeune fille

de 19 à 20 ans, simple et travailleuse, comme servante. Vie de famille. Adresser les offres avec photographie et demande de gages à Mme E. Schneebeli-Keller, Villa Seelialp, Maihof 79, Lucerne. JH 11815 Lz

Bonne famille zuricoise habitant gentille maison aux environs de Zurich, demande pour entrée immédiate et comme

volontaire

pour aider au ménage, jeune fille sérieuse, de bonne santé et aimant les enfants. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille et bons soins. Ecrire sous chiffres OF 1524 Z à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof. JH 26312 Z

Cuisinière

ou jeune fille connaissant un peu la cuisine est cherchée pour petit ménage ; entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres avec prétentions sous P 1692 N à Publicitas Neuchâtel.

On demande tout de suite, pour la France (département du Rhône), **dans un jeune ménage suisse, une**

BONNE

pour les travaux du ménage, ayant connaissances de la cuisine. Gages : 200 fr. français par mois et voyage payé. On exige une jeune fille fidèle et consciencieuse, de bonne famille, en lui assurant une place stable et vie de famille. Envoyer offres et photo à M. M.-A. Debrunner, ingénieur, Kriens (Lucerne).

Petite famille protestante, cherche pour entrée immédiate,

jeune fille

au courant des travaux du ménage. Offres et références, avec photo si possible, à Mme Siegenthaler, Sonnbühlstrasse 15, Lucerne.

Famille de médecin demande intelligente
fille
active et propre pour aider au ménage. Bons traitements ; occasion d'apprendre la langue allemande. — S'adresser à Mme OTZ, Chiètres. P 1677 N

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle

Suissesse française, de bonne famille, demandée comme gouvernante et dame de compagnie pour trois jeunes filles au Mexique. Départ en septembre. — Adresser offres avec photo etc. à Mme E. de Escamilla, Ottikerstrasse 20, Zurich.

On demande un bon
domestique
sachant traire et faucher. S'adresser à Lœffel frères, Boudry.

Monteur-électricien

pour installations intérieures, peut entrer tout de suite, chez V. Wuilliomenet & Co, Grand'Rue 7, Neuchâtel. Place stable pour employé capable.

Ebénistes
Machinistes
Tapissiers

de première force, sont demandés pour entrée immédiate, par A. Lavanchy, meubles. Se présenter Orangerie 4, Neuchâtel.

On demande demoiselle ayant fait un apprentissage dans atelier de couture comme

retoucheuse

et aide-vendeuse. Entrée à convenir. — Offres écrites sous chiffres O. P. 774 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune commerçant

suisse cherche place dans commerce ou banque pour se perfectionner dans la langue française. Prétentions modestes. — Offres sous chiffres K. M. 787 au bureau de la Feuille d'Avis.

Magasin de vaisselle de la ville cherche

vendeuse

travailleuse et honnête. Offres écrites avec prétentions et références sous chiffres E. J. 789 au bureau de la Feuille d'Avis.

Vendeuse

capable et expérimentée, connaissant à fond la branche de bas et gants, est demandée pour entrée à convenir. Débutantes s'abstenir. Offres avec copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres G. S. 788 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage et servir au café. Vie de famille. — Pour renseignements, s'adresser à F. Girard, rue du Bassin 6.

On demande tout de suite un

jeune homme

fort, pour travaux d'atelier et livraisons. — « Au Bûcheron », Ecluse 20.

Giletière

capable et intelligente est demandée. Place stable. Se présenter A l'Enfant Prodigue.

Jeune homme possédant une moto cherche place de
voyageur
pour article intéressant. S'adresser à M. A. Techtermann, Payerne.

PERDUS

Perdu dimanche, de la route des cibleries à la gare une
pèlerine d'enfant
imperméable. La rapporter contre récompense au poste de police.

Demandes à acheter

On achèterait un bon petit
fourneau
portatif (catelles). Offres à A. Beuret, Corcelles.

Nous cherchons

pour importante fabrique d'horlogerie, à acheter un modèle de pendule, pendulette, et montre à remontoir électrique, donnant toute garantie de marche. Offres sous **P 1679 N à Publicitas Neuchâtel.**

AVIS DIVERS

BATEAUX A VAPEUR

Jeudi 28 juillet
si le temps est favorable
Promenade à l'Ile de St-Pierre

14 h. —	Neuchâtel	19 h. —
14 h. 15	St-Blaise	18 h. 40
15 h. —	Landeron	17 h. 55
15 h. 15	Neuveville	17 h. 40
15 h. 30	Gléresse	17 h. 25
15 h. 45	Ile	17 h. 15

PRIX DES PLACES

	I Cl.	II Cl.
de Neuchâtel et Saint-Blaise	3.—	2.—
du Landeron	1.50	1.—

Tous les soirs de beau temps, avec un minimum de 20 personnes.
Promenade devant la ville
de 20 h. 10 à 21 h. 1'
PRIX : 1 FRANC
ABONNEMENTS
Société de navigation.

PHOTOGRAPHIE sous la Caserne 3
L. Bourquin Colombier, Tél. 11
Groupes : Noces, Familles, Portraits
Appareils, fournitures, travaux pour amateurs.

Demoiselle anglaise, 22 ans, cherche pour un séjour de quelques mois,
PENSION
dans bonne famille française. La compagnie d'une jeune fille du même âge est désirée. Faire offres écrites avec prix, sous chiffres H. K. 790 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour un apprenti horloger bonne
pension simple
à Neuchâtel. Offres sous chiffres OF 2736 N à Orell Füssli-Annonces, Neuchâtel. OF 2736 N

LA PHARMACIE-DROGUERIE
F. TRIPET
NEUCHATEL
Seyon 4
fait rapidement et consciencieusement
LES
ANALYSES D'URINE

DESSIN - PEINTURE
DÉCORATION

Cours d'après-midi et du soir pour jeunes gens et jeunes filles
Cours d'après nature
Cours pour enfants
Leçons particulières

Mme Bl. Vuille-Robbe
M. R. VUILLE
Fbg. de l'Hôpital 30

Représentation

de grand rapport est offerte à personne capable. Article de grande vente. Capital nécessaire 500 fr. Adresser offres à case No 866, M. B., GENÈVE.

Pour étrangers

Conversation française. Rue J.-J. Lallemand 9, 2me.

Intéressante
représentation générale
d'appareils américains de premières marques est à remettre. Le très gros succès absolument inattendu obtenu depuis leur tout récent débarquement des Etats-Unis et travail en Suisse centrale et orientale, est un garant des chances certaines de succès et de gros bénéfices que peut obtenir maison ou monsieur sérieux avec bonne capacité d'organisation. Capital nécessaire, de 5 à 10,000 francs.
Offres sous chiffres 761 à Oberli, Agence de publicité, Berne, rue de l'Hôpital 9. JH 513 B

Pédicure
Beaux-Arts N° 7
2me étage - Tél. 982
Mme Ch. Bauermeister
diplômée E. F. O. M., à Paris

Vous cherchez quelque chose ?
Vous le trouverez dans nos petites annonces

AVIS MÉDICAUX

Dr A. Morel
Médecine générale
Maladies nerveuses et mentales
Consultations de 2 à 3 heures mercredi excepté
Fbg de l'Hôpital 19. Tél. 421.

Dr M. Chapuis
est actuellement
AVENUE de la GARE 10
Consultations
de 1 à 3 heures, sauf jeudi

Charles NICATI
Médecin-dentiste
ABSENT

Dr UBERT
absent
dès le 2 août

Remerciements

Ne pouvant répondre individuellement à tous ceux qui lui ont témoigné une si affectueuse sympathie à l'occasion de son grand deuil, la famille de Mademoiselle Marie CALAME, les prie de recevoir ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Auvernier, 25 juillet 1927.

Les enfants, petits-enfants et parents de feu Madame veuve Caroline MERLOTTI, remercient profondément toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie en ces jours de deuil.
Hauterive, 26 juillet 1927.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les diamants de la couronne

par 19

Paul de GARROS et H. de MONTFORT

Il avait regagné l'entrée de la maison où il occupait un appartement mitoyen avec celui de Gilbert de Foras.

— Mais, qu'est-ce que cette petite Florise est venue faire ici ? songea-t-il soudain. Aurait-elle une cliente dans la maison ? Voilà qui serait une chance !

Il ouvrit la porte de la loge et entra chez Mme Béchu.

— Monsieur Devaux, vous tombez bien ! s'écria la vieille. Il n'y a pas dix minutes, une belle effrontée s'est amenée pour voir le Foras.

— Ah ! fit l'agent de police, pour qui ces mots furent une révélation, vous voulez parler de cette grande jeune fille brune, coiffée d'un bonnet, que j'ai aperçue, tout à l'heure, sortant d'ici ?

— Précisément.

— Vous dites qu'elle venait voir M. de Foras ?

— Même qu'elle a eu l'air bien ennuyé quand je lui ai dit qu'il n'était pas là.

— Que lui voulait-elle ? Est-ce qu'elle y vient souvent ?

— Souvent ? Oh ! non, c'est la première fois. Elle venait apporter une lettre.

Devaux tressaillit :

— J'espère que vous lui avez dit de la laisser et que vous la remettriez à votre locataire, à son retour ?

— Je n'y ai pas pensé, balbutia la portière.

— C'est regrettable. Je vous croyais plus intelligente, Madame Béchu. Vous savez que notre homme conspire, je vous l'ai dit. Il est donc nécessaire que je sois au courant de toute sa correspondance.

» Enfin, cette jeune fille, ne vous a pas dit qui l'envoyait ?

— Je le lui ai demandé, répondit Mme Béchu, avec satisfaction.

— C'est très bien. Et alors ?

— Elle m'a répondu que cela ne me regardait pas.

— C'est que vous n'aurez pas su vous y prendre. Il faut tâcher d'être plus adroite, si elle revient.

— Que faut-il faire ?

— Vous lui direz encore que M. de Foras est sorti et vous lui offrirez de conserver la lettre jusqu'à son retour. Naturellement, c'est à moi que vous la donnerez.

— Très bien. Et si...

Mais le verbiage de la vieille impatientait Devaux. Il coupa court :

— Faites ce que je viens de vous dire et ne vous inquiétez pas d'autre chose.

Il sortit de la loge et s'engagea dans l'escalier, laissant Mme Béchu fort mécontente de la désinvolture avec laquelle il l'avait traitée et qui ne correspondait point aux hautes idées que se faisait la digne personne de ses capacités.

V

M. de Sainte-Hélène se révèle

Après le départ de Gilbert, M. Darthenay était demeuré dans son cabinet où il avait donné libre cours à sa colère et à son mécontentement.

— A-t-on jamais vu ! maugréait-il. Ce gamin m'a traité avec un manque de respect inadmissible. Encore, s'il n'avait rien à se reprocher ! s'il ne conspirait pas odieusement contre notre bien-aimé souverain !

Le chef de division était sincère dans son indignation, car il avait entouré, successivement, de la même admiration et du même dévouement, tous les régimes qu'il avait servis et il avait trouvé les mêmes accents scandalisés pour flétrir aussi bien les victimes de la Convention que celles du coup d'Etat de Brumaire.

Pour lui, quel que fût le gouvernement, ses adversaires avaient toujours tort.

Grâce à cette manière de voir, M. Darthenay avait, somme toute, parcouru les étapes d'une carrière aussi brillante que le permettait sa parfaite insuffisance, de façon très satisfaisante et tout aussi normale que, si, pendant ce temps-là, la France n'avait pas changé de régime.

Il flétrissait encore la conduite de Gilbert, quand sa femme vint aux nouvelles. On sait comment il la reçut.

Toutefois, aussitôt qu'elle eut quitté la pièce, M. Darthenay se dit que Lucile reviendrait à la charge et qu'il serait peut-être, à la longue, forcé de fournir des précisions qu'il n'avait pas.

Tout pénétré qu'il fût de sa propre importance, le bonhomme savait, par expérience, que sa femme ne se pourrait longtemps payer de grands mots.

Elle le mettrait au pied du mur. Que lui dirait-il alors ?

Il avait promis le secret à son informateur et celui-là était, à ses yeux un trop grand personnage pour qu'il voulût manquer à ses engagements vis-à-vis de lui.

Pour toutes ces raisons, il mit vivement son manteau et son chapeau et quitta l'appartement en passant devant Florise, demeurée dans l'antichambre, sans lui accorder la moindre attention.

Il n'avait rien à faire ce jour-là au ministère. Il s'y rendit, pourtant, car il n'eût su aller autre part.

Il passa sa journée dans son bureau. Mais, vers cinq heures, il lui fallut bien le quitter. Ce qu'il fit, tout penaud, à la pensée des explications auxquelles il ne pourrait se soustraire à son retour au domicile conjugal.

Il traversait le boulevard Saint-Germain, quand, soudain, lui vint une idée qu'il jugea providentielle : ce fut d'aller chercher son cousin de Sainte-Hélène et de se faire accompagner par lui.

— Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt ? mâchonna-t-il. Une seule personne peut faire entendre raison à Lucile en cette affaire : c'est le comte Ponthis.

Rue de l'Hirondelle — où demeurait le colonel, il fut désagréablement surpris en apprenant que le comte n'était pas rentré depuis le matin et que la comtesse était aux Tuileries.

Il revint chez lui, par le quai, l'oreille assez basse.

— Lucile se contentera peut-être de ce qu'il m'est permis de répéter, se dit-il. Et au besoin, je peux me mettre en colère. Après tout, c'est une affaire d'Etat.

Et il se répéta mentalement la phrase qu'il avait déjà sortie, le matin même, à sa femme en présence du comte de Sainte-Hélène, phrase qui chatouillait agréablement sa vanité : « Service du Roi ! »

Pas une seconde, la pensée ne lui était venue que la personne directement intéressée dans cette affaire, c'est-à-dire sa nièce, pût avoir des velléités de regimber contre ses décisions.

Il venait à peine de franchir la porte de l'antichambre donnant sur le palier, que celle du salon s'ouvrit et que Valentine se dressa devant lui.

— Ah ! c'est vous, mon oncle ? Nous vous avons attendu toute la journée, sans sortir, afin de vous entretenir dès votre retour.

Le chef de division esquissa un geste de contrariété.

— Je suppose, continua posément la jeune fille, que vous devinez aisément à quel sujet.

— Non, c'est-à-dire... Vraiment, ma chère Valentine, il ne me paraît guère convenable de traiter cette question avec vous.

— Je suis majeure, mon cher oncle, je ne suis plus une petite fille.

M. Darthenay leva les bras au ciel.

— Déjà les grands mots ! soupira-t-il. Enfin, j'admets que vous désiriez des éclaircissements. J'espère que vous avez assez de confiance en moi pour me croire sur parole.

Valentine ne répondit pas. Elle s'effaça pour laisser son oncle pénétrer le premier dans le salon.

— Eh bien, Lucile, que se passe-t-il ?... Tu n'as donc pas expliqué à Valentine...

— Que pouvais-je lui dire, mon ami, puisque j'ignore tout de ce qui s'est passé entre toi et Gilbert !

Valentine avait suivi le chef de division et refermé la porte.

— Mon cher oncle, dit-elle, abordant carrément la question, quelle difficulté s'est élevée ce matin entre vous et mon fiancé ? J'ai pour vous, vous le savez, beaucoup d'affection et je vous suis infiniment reconnaissante de ce que, depuis la mort de mon pauvre papa, vous avez fait pour moi. (A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

PALACE, Tous les soirs jusqu'à jeudi seulement, BEETHOVEN, Sa vie, Ses œuvres, Sa mort

La couleur parle

Vous ne boirez pas d'eau bourbeuse parce que, rien qu'à son aspect, vous la savez impure. Pour la même raison, ne donnez pas à votre moteur une huile brunâtre et foncée. L'eau pure est indispensable à votre santé. L'huile pure est indispensable à celle de votre moteur.

La couleur d'or qui distingue, entre toutes, les huiles TEXACO, leur incomparable limpidité, sont l'indice d'une pureté due à un raffinage parfait qui supprime radicalement la formation de dépôts de carbone dur dans les cylindres, et prévenant l'usure du moteur, diminue les frais de réparations et assure ainsi des économies importantes.

N'abreuvez votre carter que de TEXACO MOTOR OIL couleur d'or.

Exigez la

Agent régional :

CARBURANTS S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold Robert -Tél. 12.36

TEXACO MOTOR OIL

GRACE
à sa composition originale, le

Savon au Lait de Lis Bergmann
MARQUE DEUX MINEURS

est reconnu par de nombreuses attestations spontanées comme indispensable pour les SOINS DE LA PEAU, favorisant la SANTÉ et la BEAUTÉ

E. Bauler, pharmacien.
A. Bourgeois, pharmacien.
Félix Tripet, pharmacien.
A. Wildhaber, pharmacien.
Alfred Guye, mercerie.
A. Horisberger-Lüscher, épicerie
Ch. Petitpierre et succursales.
Paul Schneitter, droguerie.
Zimmermann S. A., épiceries.
E. Denis-Hediger, Saint-Aubin.
F. Meier, den. col., la Coudre.

Pour vos vacances
Savons de toilette
Eau de Cologne
Eponges
Droguerie Viésel
Seyon 18
NEUCHATEL

Myrtilles de la montagne I^a
10 kg. 8 fr. 20 ; 5 kg. 4 fr. 50 d'ici contre remboursement. — P. MAZZOLA, Locarno.

C'est pour la qualité de ses chaussures que la Maison
KOCH
Rue du Seyon 26
est renommée

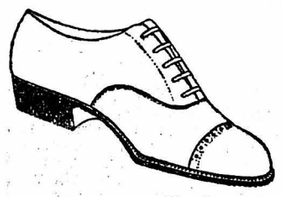

10%
Prix très avantageux
Grand choix

ROULET, ingénieur
Saint-Honoré 1
BETON ARME
PLANS - DEVIS
Téléphone 16.57

On recevrait
dans pension-famille confortable, personnes âgées isolées, délicates. Soins affectueux, vie de famille. Belle situation, jardin. On reçoit aussi des personnes en viager. Adresser offres C. R. 1860 poste restante, Territet.

CABINET DENTAIRE
P. GUY-AUFRANC
technicien-dentiste
Cormondrèche
sera fermé du 1er au 21 août

Josephsheim Lucerne
Ecole ménagère et Ecole de langues dirigées par les Sœurs de Menzingen

1. Enseignement complet de la langue allemande et des langues étrangères. Musique. Sténo et dactylographie.
2. Enseignement soigné de la cuisine bourgeoise et fine, de toutes les branches d'un ménage ; couture et coupe, etc. Maîtresses diplômées. Durée des cours : 9 mois Entrée : le 24 octobre.

Maison confortable. Jardins. Situation superbe sur la Musegg. Prospectus et références par la Direction. JH 10881 Lz

BREVETS D'INVENTION
A. BUGNION
Ancien expert à l'Office fédéral de la Propriété Intellectuelle
Corraterie 13 GENÈVE Téléphone Stand 79.20
M. Bugnion se rend toutes les semaines dans le canton de Neuchâtel. — Rendez-vous sur demande. JH 30510 D

Apollo Ce soir et demain soir **Apollo**
PRIX RÉDUITS
Au programme **Le Prince charmant**
Dès vendredi **JEUNESSE MODERNE** belle comédie dramatique

VARICES
Avec ou sans élastique, mes BAS INVISIBLES sont merveilleux pour la sortie. Nouveauté. Envoi gratis d'échantillons. — R. MICHEL, spécialiste, case gare, Lausanne. JH 500 L

A vendre faute d'emploi une
moto Saroléa
350 cm³ T. T., modèle 1927, n'ayant roulé que 1000 km., plaques et assurances payées. Prix très bas. Occasion unique. A enlever tout de suite. S'adresser à O. Aquillon, Seyon 36, à partir de 18 heures.

Barre à regain
« Osborne », neuve, deux couteaux, à vendre pour cause de double emploi. Charles Moser, la Jonchère (Val-de-Ruz).

Epiceries
Ch. Petitpierre
S. A.
Cours actuels de nos
vins de table

ROUGES — le litre net

Espagne supérieur	Fr. —.95
Montagne vieux	» 1.10
Alicante Monovar	» 1.10
Corbières français	» 1.15
Minervois vieux	» 1.20
Roussillon	» 1.20

BLANCS — le litre net

Espagne supérieur	Fr. 1.
Sauveterre français	» 1.25
Italie vieux	» 1.30

La QUALITÉ de nos VINS est suffisamment connue de notre nombreuse clientèle.

TAPIS D'ORIENT
Beau choix, toutes grandeurs et qualités :: BAS PRIX
Voir les étalages
PAUL KUCHLE, AMEUBLEMENTS
Faub. du Lac. NEUCHATEL

L'Idéal pour les sports

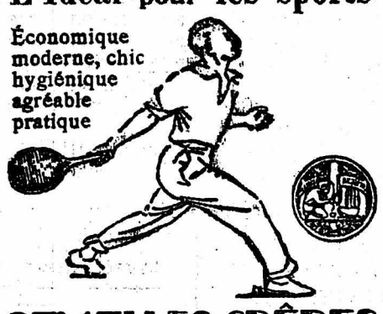

Économique moderne, chic hygiénique agréable pratique

SEMELLES CRÊPES INDESTRUCTIBLES
Soyez prudents et économiques et demandez uniquement les véritables
SEMELLES ORIGINALES CREPE

Pensions-Villégiatures-Bains
Finhaut - Valais
Hôtel Mont-Fleuri
Situation unique. Véranda vitrée. Grand parc ombragé. — Cuisine soignée. Prix modérés.
Victorien Gay des Combes, directeur.

William + Bonardo
ÉCLUSE 17 **Masseur-spécialiste** Téléph. 9.26
Massages éprouvés et efficaces pour rhumatismes, entorses, foulures, sciatique, ankylose.

HELVETIA
Société Suisse d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité civile.
traite à des conditions très avantageuses les
ASSURANCES
Accidents - Responsabilité civile
Domestiques - Employés
Automobiles - Casco - Agricoles
Enfants - Dégâts d'eau et bagages - Vol
Pour renseignements et devis s'adresser à
Emile Spichiger, agent général, **Neuchâtel,** Seyon 6 Tél. 11.69
ou à MM. **Lucien Aellen,** inspecteur, **Cernier ;** et **Henri Grandjean,** Léopold Robert 76, **La Chaux-de-Fonds.** Téléphone 2.73.

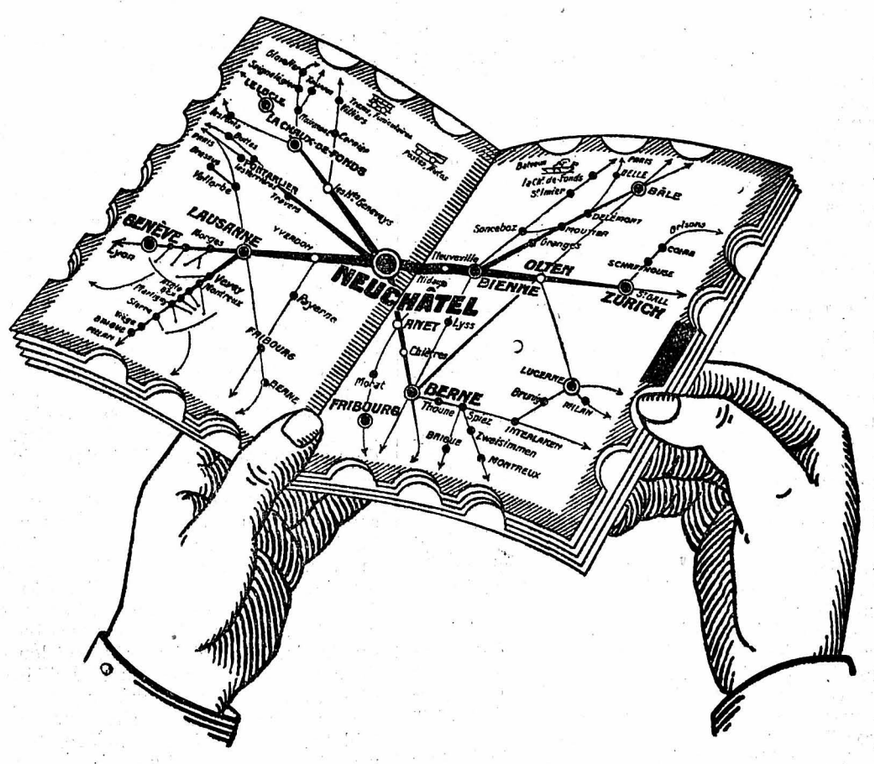

L'horaire „Zénith"
édité par la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

est l'horaire le plus pratique et le plus rapide, grâce à son système de répertoire et à sa table d'orientation spéciale. Une seconde suffit pour trouver la page qu'on veut consulter.

Le „**Zénith**" adapté spécialement à notre région, contient :

Toutes les grandes lignes de la Suisse, la plus grande partie des lignes secondaires et en outre des correspondances avec l'étranger.

L'horaire des postes et autobus pour le canton de Neuchâtel, le Jura bernois et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

L'horaire des bateaux à vapeur sur les principaux lacs suisses et celui des tramways de Neuchâtel, Bienne et La Chaux-de-Fonds.

Le tarif kilométrique des C. F. F. et les prix des billets depuis Neuchâtel.

Prix : 50 centimes

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES, KIOSQUES ET DÉPOTS

A vendre un
vélo de dame
« Peugeot » ayant très peu roulé. S'adresser Manjobia 7a.

LA CONFISERIE
GENTIL
doit sa réputation à ses spécialités :
Pâtés froids - Petits pâtés neuchâtelois
Vol-au-vent
Rue de l'Hôpital 7

Fabrique de chapeaux
Hôpital 9 **O. MARIOTTI** Gibraltar 2
Chapeaux de paille mode Fr. 3.- et Fr. 5.-
Grand choix chapeaux de feutre aux meilleurs prix

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

PALACE Nos cinémas **THÉATRE**
Ce soir et demain soir : Prix réduits dans les deux cinémas
La vie de Beethoven adaptation musicale spéciale — Prix réduits
Chou-Chou poids plume comédie bien française — Prix réduits

Sur le billard

... Je ne sais pas si elle est arrivée, mais c'est une histoire que j'ai lue dans les «faits divers» d'un journal. Et, comme moi-même j'écris dans les journaux, je suis obligé, sinon de croire, du moins de professer publiquement que tout ce qu'on lit dans les journaux est la vérité des vérités.

Enfin, la voici, telle quelle, et en quelques mots.

Une vieille dame meurt, dans le Faubourg-Saint-Germain. Boudait-elle ses proches, ou bien est-ce ses proches qui la boudaient ? Le fait est qu'elle vivait fort retirée, livrée aux soins d'une servante presque aussi âgée qu'elle. Après qu'elle a rendu le dernier soupir, la servante « range » ses papiers. Elle y découvre une note fort inattendue : « Ma seconde molaire de gauche, à la mâchoire supérieure, est artificielle, montée sur pivot, et creuse. La cavité est remplie par un diamant de trois carats. »

Sa servante dévisse le pivot, regarde... il y avait bien un diamant ! Elle se l'approprie. Mais sa maîtresse avait de l'ordre. Un ordre excessif : elle écrivait les mêmes choses plusieurs fois. De sorte que les héritiers, à leur tour, sont à même de connaître l'existence de ce singulier trésor. Ils ne le trouvent pas, et pour cause ! Ils interrogent la servante, qui avoue son larcin. Toutefois, comme elle restitue, il n'y aura pas de poursuites.

Cela m'avait l'air d'une histoire « américaine » transportée par un ingénieux reporter sur le territoire de notre paisible France, afin de la rendre plus intéressante au lecteur. Mais, comme je la répétais, sans y croire, au professeur B..., l'un de nos plus éminents chirurgiens :

— Mon Dieu, dit-il, vous savez, j'ai vu mieux !... J'ai opéré, il y a quelques années, un homme qui valait cinq cent mille francs.

— Si vous l'entendez, lui dis-je, au sens que les Américains prêtent à ce mot, cela n'a rien d'extraordinaire. Il paraît que M. Ford, le constructeur d'automobiles, vaut cinq milliards. Et, en France même...

— Vous ne me comprenez pas. Je veux dire que cet homme, mort ou vif, en chair et en os, valait réellement cinq cent mille francs, et cela à une époque où la livre sterling pouvait encore s'échanger contre 75 francs de notre monnaie. En d'autres termes, si après son décès vous aviez acheté sa dépouille, et connu le secret, en payant celle-ci quatre cent mille, vous auriez encore fait un joli bénéfice.

— Il n'était pourtant pas en or massif ?

— Presque. Il est arrivé à ma clinique en 1921. C'était un réfugié russe. Je ne doute pas qu'il n'ait appartenu à la bonne société. Il est cultivé, intelligent, de manières distinguées. Du moins, c'est ainsi qu'il m'apparut quand, pour la première fois, il sollicita mon examen. Visiblement aussi il était à cette heure bien près d'épuiser ses dernières ressources. Il me sembla nerveux, agité, mais nul symptôme d'une affection physiologique justifiant mon intervention. C'est ce que je lui dis. Il insista :

» — Si, si ! J'ai quelque chose. Je dois avoir quelque chose ! Je vous supplie de me faire radiographier. Ma vie en dépend. J'en suis sûr.

» — Enfin, qu'est-ce que vous éprouvez ?

» Ses explications furent embarrassées, confuses.

» — Je ne sais pas si c'est dans l'estomac ou les intestins. En tout cas, c'est quelque part dans les organes digestifs. Je vous dis que j'en suis certain !

» A l'auscultation, la palpation, la percussion, rien. Rien de rien. Vous pensez bien que j'ai vu quelquefois des simulateurs. Pendant la guerre, on avait tous les jours à en renvoyer quelques-uns, en douceur. Mais un simulateur qui exige une opération chirurgicale, j'avoue que c'en était ma première expérience. Sans doute, j'avais affaire à un aliéné. Je le mis à la porte. Il revint. Il revint deux ou trois fois, de plus en plus misérable et s'acharnant de plus en plus.

» — Au moins, qu'on me radiographie d'abord, qu'on regarde ! Qu'est-ce que ça peut vous faire de me radiographier ?

» Au fait, qu'est-ce que ça pouvait me faire ? Et c'était après tout le meilleur moyen de m'en débarrasser.

» Cette radioscopie fut une des surprises de mon existence professionnelle. Cet homme, qui se portait comme vous et moi, et même mieux, montrait, dans la partie antérieure de l'appendice, un corps étranger — tumeur, noyau de fruit, fragment d'os ? — de la grosseur d'une forte noisette.

» Alors, c'était tout de même vrai qu'il fallait l'opérer. Les tissus de l'appendice finiraient par s'irriter. Il risquait la péritonite... Je n'ai jamais vu un homme plus satisfait. En général, ce n'est pas de cette manière que les gens prennent l'annonce d'une opération. Ça les embête, ça les inquiète, et, entre nous, il y a de quoi, bien qu'on leur assure toujours que c'est beaucoup moins dangereux que de se faire arracher une dent, et moins douloureux. Mais celui-là était enchanté.

» — Hein, docteur, vous avez vu ?... Vous avez vu où c'était ?... Qu'est-ce que je disais ?... Quand est-ce que vous allez me faire ça ? Le plus tôt possible, n'est-ce pas, le plus tôt possible ?

» Il y allait comme à la noce ! Mais, au dernier moment, une difficulté se présenta, qui faillit être insurmontable. Il refusait obstinément de se laisser endormir.

» — Alors, bonsoir ! lui dis-je. L'opération n'est pas nécessaire maintenant. Vous pouvez attendre. Et jamais, jamais on n'a enlevé un appendice sans procéder à la narcose. S'il arrivait un accident, j'encourrais un blâme sévère, et mérité !

— Ne vous inquiétez pas de ça, docteur. Je vous signerai un papier, si vous voulez, un papier constatant que c'est ma volonté formelle expresse. C'est... c'est mes convictions religieuses qui m'interdisent de me laisser endormir. Et je ne bougerai pas, je le jure !... Une planche, je serai une planche entre vos mains, vous verrez.

» Je tins bon. Ou la narcose, ou pas d'opération. C'était à prendre ou à laisser. Quand il vit que j'étais bien décidé, que je n'en reviendrais pas, il céda.

» — Eh bien, qu'on m'endorme !... Mais qu'on ne touche pas à mon appendice après qu'on l'aura enlevé, qu'on me le présente tel qu'il est !

» — Si vous voulez.

» — Et qu'on me signe un papier portant cet engagement !

» Il m'ennuyait, à la fin ! Je répondis que je ne signerais rien du tout, que ma parole devait lui suffire.

Il fut quelque temps avant de se résigner.

» — Mais vous promettez ?...

» — Je ne permets pas qu'on doute de ma parole. Un point, c'est tout.

» Même la narcose, ça n'est pas d'ordinaire sans inspirer de l'anxiété aux futurs opérés. Ils se demandent s'ils se réveilleront : c'est assez naturel. Mais mon Russe, lui, fut magnifique. Il alla se coucher de lui-même sur le billard, il ne fit pas un geste de défense quand on lui mit le masque. Et tout se passa admirablement.

» Quant il fut réveillé, il revint à son idée fixe. Tout de suite :

» — Mon appendice ! On m'a juré qu'on me le garderait !

» — On vous l'a gardé, bon Dieu ! Ne vous agitez pas !

» J'avais fait mettre l'objet de côté. Comme une certaine curiosité m'était venue, je le palpai entre mes doigts...

» — N'y touchez pas ! N'y touchez pas ! C'est à moi, rien qu'à moi !

» Il avait des nausées, comme il est de règle après la narcose, mais il se forçait pour parler net, et se faire entendre.

» — Comme vous voudrez. Je m'en fiche, moi, de ce machin-là !... Laissez-moi voir seulement ce que c'est que ce corps étranger...

» — Jamais ! Jamais !

» Il le prit. Mais ses forces le trahirent.

» — Je ne peux pas... Je ne peux pas l'ouvrir tout seul. Qu'on l'ouvre... Mais devant moi, devant moi...

» — Bon ! fis-je... C'est un caillou, ou bien un noyau de fruit, comme je l'avais prévu.

» — Prenez une brosse, du savon... Nettoyez...

» On nettoya. On vit une petite chose verte, brillante, lumineuse, incandescente...

» — Mon émeraude ! murmura-t-il, pâmé. Mon émeraude !... Rendez-la-moi !

» Tout ce qu'il avait pu emporter, en quittant la Russie, quand la police des soviets l'avait « autorisé » à partir, mais sans bagages, sans rien de plus que les vêtements qu'il avait sur le corps, c'était ça ! Et on était fouillé, à la frontière ! Alors, il avait fait comme beaucoup d'autres, il avait avalé la pierre... Il pensait que la nature la lui rendrait, le lendemain... Mais, ni le lendemain, ni les jours suivants, il n'avait rien « vu ». Et vous vous imaginez pourtant les moyens qu'il avait employés ! L'émeraude s'était accrochée quelque part. Ce sont des choses qui arrivent... Où? Il n'en savait rien. C'est pour ça qu'il m'avait demandé de le radioscopier, puis de l'opérer...

» ... Voilà comment il valait cinq cent mille francs. Car c'est, paraît-il, le prix qu'il a vendu ce « corps étranger ». Curieux, n'est-ce pas ? »

(« Le Temps ».) Pierre MILLE.

Le secret de l'éternelle beauté

La célèbre actrice américaine Fanny Ward a fait ces jours derniers une conférence au Coliséum de Londres, sur le sujet suivant : Les secrets de l'éternelle beauté.

Elle a exposé quelques-unes des recettes, grâce auxquelles, a-t-elle dit, une femme peut rester jeune et fraîche toute sa vie. La presse anglaise en a parlé.

Les voici pour nos lecteurs :

Boire deux verres d'eau par jour.

Ne pas se débarbouiller avec du savon, mais se mettre du cold-cream sur la peau.

Mettre chaque matin un morceau de glace dans son linge de toilette et s'en frotter le visage et le cou.

Ne pas manger beaucoup de pain. Ne pas manger de beurre. Consommer très peu de sucre. D'une façon générale, ne pas manger beaucoup.

Se coucher sur le côté droit. Etre toujours très bien disposée.

Fanny Ward, qui a soixante ans et en paraît vingt-six à peine, déclare qu'elle doit sa fraîcheur et sa jeunesse à la stricte observation de ces principes... Voire... Il est vrai qu'il ne coûte pas grand'chose d'essayer...

La technique du bolchévisme

La « Revue des Deux Mondes » publie un curieux article, signé «Trois-Etoiles», qui traite de la « Technique révolutionnaire du bolchévisme ». L'auteur insiste sur cette erreur trop répandue et qui fait considérer les excès du bolchévisme comme des manifestations d'anarchie confuse :

La caractéristique initiale du bolchévisme, dit-il, c'est d'être l'œuvre personnelle d'un petit nombre de chefs essentiellement techniciens et hommes d'étude. Ils ont délibérément déchaîné et exploité la violence populaire, mais, par essence, c'étaient des hommes d'étude et de science — science spéciale évidemment, puisqu'il s'agit de science révolutionnaire, — et ils avaient poussé l'étude de cette science de façon méthodique aussi loin qu'il était possible. Ils ont réellement créé de toutes pièces un type nouveau de révolution. On peut discuter la rigueur scientifique de leurs conceptions sociales; on ne saurait discuter la rigueur scientifique de leur technique révolutionnaire, qu'il est essentiel de connaître si l'on veut y faire échec.

« L'insurrection est un art », dit Marx.

« Ce ne sont pas les peuples qui préparent les révolutions : on prépare les peuples à les faire », écrit Lénine.

Suit un examen minutieux des méthodes d'organisation révolutionnaires enseignées et pratiquées par les agents de Moscou. Nous ne pouvons donner de larges extraits de cet exposé. Citons toutefois les bases de la technique de préparation révolutionnaire et celle de l'exécution :

Technique de préparation. — Action sur la masse. A. Classe ouvrière : 1. L'éduquer par : a) La presse de propagande, tracts, brochures, journaux, films; b) Les conférences de propagande, semaines de bolchévisation; c) Les écoles et cours de propagande.

2. L'organiser : a) Dès la jeunesse par les jeunesses communistes ; b) Dans la nation par l'organisation du parti en cellules, rayons, fédérations.

3. La tenir en haleine : a) Par l'immixtion dans tous les conflits du travail; b) Par les procès politiques.

4. L'aguerrir par des manifestations progressives.

B. Classe bourgeoise : Détruire les influences bourgeoises : a) Clergé; b) Famille (mouvement féministe; c) Oeuvres bourgeoises (spécialement charité).

Action sur le pouvoir. — 1. Pas de participation au pouvoir, pour ne pas y compromettre le parti, mais appui à toute action des gauches; 2. En revanche, conquête des organes administratifs, en particulier municipalités.

3. Assurer sa liberté d'action en s'appuyant sur les lois bourgeoises : liberté d'opinion, liberté de presse, liberté de réunion, liberté d'association.

4. *Affaiblir la volonté du pouvoir*, en lui arrachant des capitulations successives dans toutes les questions ouvrières, spécialement de grèves (non-intervention, amnistie, réintégrations) et en l'habituant à des « manifestations pacifiques ».

5. *Affaiblir l'armée*, en appuyant toute mesure de nature à diminuer sa puissance. Si l'on ne peut la pénétrer, accentuer la défiance entre le gouvernement et l'armée (spectre du coup d'Etat prétorien). Obtenir sa non-intervention dans les troubles ouvriers (protestations contre les « provocations militaires »), annihiler l'esprit d'initiative par la question de subordination stricte aux ordres du pouvoir civil. Action sur les rengagés, sur les réservistes, sur les mutilés et les pensionnés.

Technique d'exécution. — Action sur les masses : *Terrifier* le bourgeois par la descente en masse dans la rue. Postes, patrouilles, mitrailleuses, autos blindées.

Le désarmer, en supprimant les journaux afin qu'il ne sache rien, l'argent en fermant les banques; le priver de moyens de transport (autos) et l'empêcher de s'organiser (contrôle des réunions).

Nationaliser banques, usines, industries, maisons privées (rôle des cellules).

S'assurer de l'argent nécessaire par mainmise sur les banques, par contributions sur les caisses publiques et privées.

Etablir une police et une justice populaires, régler la circulation par l'exigence d'une « carte d'identité ». A partir de ce moment, le bourgeois ne peut plus s'échapper.

Contrôle des armes privées, prétexte à perquisitions et à amendes.

Action sur le pouvoir. — Isoler le pouvoir central par la mainmise sur les communications : P. T. T., transports. (Rôle des cellules correspondantes.)

Isoler par la même méthode les organes subordonnés, provinces, commandements militaires, supprimer les personnalités gênantes.

Dresser un pouvoir des soviets en face de l'ancien pouvoir, partout où le mouvement a une supériorité évidente, et seulement alors renverser les anciennes autorités.

Ne pas toucher aux points (campagnes, provinces) où le parti gouvernemental a la supériorité, mais se borner à les isoler complètement. Ils tomberont faute d'ordres, de nouvelles, d'argent, de ravitaillement et seront réduits aisément une fois que le régime soviétique aura pris de la solidité ailleurs.

Au point de vue administratif, n'y pas toucher : substituer dans chaque administration noyautée la cellule d'administration à la direction correspondante. Le reste sera exécuté à la phase d'exploitation.

Au point de vue armée, ne pas chercher les conflits. Isoler les commandements, isoler les casernes, empêcher les chefs de rejoindre leurs postes pour paralyser l'ensemble. Tâcher d'obtenir des défections d'abord d'isolés, ensuite de groupes constitués, et les regrouper aussitôt pour montrer que la révolution est soutenue par l'armée : s'en servir pour débaucher d'autres unités. Propagande, ruses.

L'auteur de cette étude documentaire était en Russie dans les premiers temps de la révolution, et il rapporte des exemples saisissants qui témoignent des résultats obtenus par cette technique : ministres, gouverneurs, chefs d'armée isolés soudainement et ne pouvant plus passer un ordre téléphonique ou télégraphique, transports arrêtés, etc., et la substitution des autorités réalisée presque sans coup férir. Il ajoute :

« Ce serait une souveraine injustice, et une injure à la mémoire d'honnêtes gens, dont beaucoup sont morts à leur poste, d'imputer à leur impéritie, à leur faiblesse, à leur ignorance, l'incapacité où ils se sont trouvés d'inaugurer une riposte heureuse à une attaque aussi savante qu'imprévue. La vérité, c'est que la partie est à peu de chose près perdue, avant que d'être engagée, si la faiblesse gouvernementale laisse mettre en place aux points vitaux les troupes de l'adversaire. Or, qu'on ne s'y trompe pas, les points vitaux sont avant tout les organes de transmission d'ordres, les P. T. T.; ensuite les transports, chemins de fer, puis autres transports en commun; enfin l'eau, l'électricité, le gaz, qui permettent de réduire à merci une ville en quelques jours. Les cellules dans la marine ou dans la troupe, utiles par la suite pour entraîner des défections, n'ont qu'une importance de beaucoup secondaire. Il n'a pas manqué de régiments fidèles, en Russie ; mais ils ne savaient que faire ni comment faire : qui les eût transportés et ravitaillés? En revanche, les régiments passés aux soviets, ayant déposé leurs officiers et confié le commandement au comité, — lisez cellule, — de régiment, étaient abondamment ravitaillés, transportés partout où leur présence était utile et parfaitement renseignés sur tout ce qu'il leur était utile de savoir. Par rapport aux régiments fidèles, ils étaient dans la situation d'un homme clairvoyant en attaquant un autre qui aurait les yeux bandés. Partie inégale, et perdue d'avance. »

Les Russes n'ont su que faire. Ils n'étaient pas avertis. Aujourd'hui, les gouvernements des autres Etats doivent être sur leurs gardes. A technique nouvelle, précautions nouvelles.

Savon au Lait de lis Bergmann
MARQUE : DEUX MINEURS
Incomparable pour les soins de la peau

Les origines de la lettre de change

La lettre de change est un acte par lequel on « tire » sur quelqu'un l'ordre de payer une « valeur » à un tiers « bénéficiaire » ou à tout « porteur » désigné par son « ordre ». C'est un acte essentiellement commercial. Car le « tiré » qui reçoit la valeur ne la reçoit que pour la faire passer au bénéficiaire ou au porteur désigné par celui-ci ; il est un intermédiaire et la lettre est donc un titre de circulation, analogue à de la monnaie. C'est un moyen commode de payer une somme d'argent sans déplacement, par l'intermédiaire d'autrui.

La lettre de change a été d'un secours immense pour les besoins du commerce. Elle a été le premier et reste l'un des principaux modes d'exécution du contrat de change, sans déplacement de numéraire, entre des places différentes. Elle est même un moyen abrégé de paiement sans déplacement de numéraire, une sorte de papier-monnaie, à l'intérieur d'une même place.

Les plus anciennes lettres de change connues sont des briques assyriennes, qui portaient toutes les énonciations employées aujourd'hui, et qui témoignaient ainsi du développement commercial de l'ancienne Chaldée. Le « tireur » écrivait son ordre de paiement sur une tablette d'argile. Les transmissions successives, par lesquelles les bénéficiaires cédaient leurs droits à de nouveaux porteurs, au lieu d'être « endossées », comme aujourd'hui, au « dos » de la lettre primitive, étaient écrites sur de nouvelles tablettes ajoutées à la première, de sorte qu'il y avait autant de briquettes que de transmissions. Les lettres « s'empilaient » au lieu de s'« endosser ».

La lettre de change était aussi connue et pratiquée en Chine huit cents ans avant notre ère. Le ministre de ce pays au congrès des orientalistes a même indiqué l'année 805 de l'ère prédhrétienne comme la date de sa première création.

Dans les temps modernes, c'est aux Juifs que la tradition et l'opinion commune des anciens auteurs rapportent la pratique de la lettre de change. Dressés par leurs habitudes commerciales et par les nécessités de leur dispersion, les Juifs auraient imaginé ce moyen de paiement après leur expulsion de France en 1180. Effectivement, les documents concernant la lettre de change, qui manquent avant cette date, apparaissent au début du XIIIme siècle, et en parlent comme d'un usage établi.

En 1243, un statut d'Avignon renferme tout un chapitre sur la lettre de change, et, en 1272, elle est signalée dans une loi de Venise.

Comme s'il était réservé aux exilés d'être les fondateurs de cette institution commerciale, les Guelfes de Florence, proscrits par les Gibelins, vulgarisèrent, au XIVme siècle, la pratique de la lettre de change, que les Juifs proscrits de France avaient inaugurée à la fin du XIIme. C'était, pour eux, le moyen commode de retirer les sommes qui leur restaient dues à Florence.

Une fois introduit dans les usages, cet instrument d'échange, qui facilitait au plus haut point les plus importantes transactions, ne tarda pas à être canonisé par les lois.

En 1462, Louis XI lui consacre une ordonnance générale.

Le 2 juin 1667, une ordonnance de Louis XIV en donne un règlement particulier et spécial aux provinces.

L'ordonnance de 1673, vrai code de commerce de l'ancien régime, l'organise définitivement, en lui consacrant quatre titres qui continueront à former le fond de la législation des lettres de change jusqu'au code de commerce de 1808.

Longtemps, le « tiré » fut considéré uniquement comme le mandataire du tireur, et si le bénéficiaire ne se présentait pas lui-même, le porteur qui se présentait à sa place et sur son ordre n'était considéré, lui aussi, que comme le mandataire du bénéficiaire. La lettre de change était donc un titre dont la propriété restait sur la tête du bénéficiaire. C'est seulement au XVIIme siècle que le droit moderne, comme jadis le droit assyrien, reconnut la lettre de change à ordre, transmissible à un tiers désigné par le bénéficiaire.

Ch. B.

PUBLIER SES
ANNONCES
dans la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
c'est se faire connaître
S'ABONNER
à la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
c'est le moyen de connaître
•
Acheteurs petits et grands,
FAITES L'UN
Producteurs, négociants,
FAITES L'AUTRE
vos affaires s'en trouveront bien !

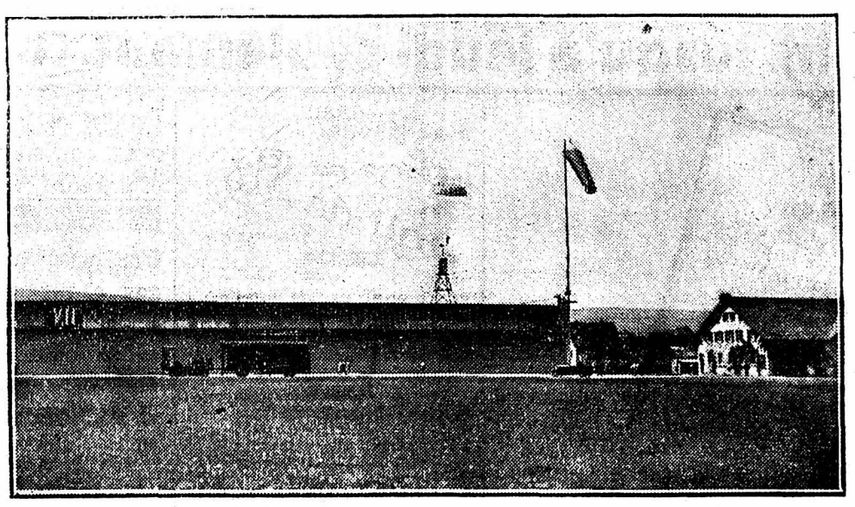

L'ATTERRISSAGE D'UNE PARACHUTISTE ZURICOISE

Mlle Catherine Schulthess a fait, le 20 juillet, au-dessus de l'aérodrome de Dübendorf, à bord d'un appareil piloté par l'aviateur bâlois François Zimmermann, deux descentes en parachute d'une hauteur de 600 mètres.

Mlle Schulthess est maintenant en possession des brevets suisses et pourra se produire à l'occasion des prochains meetings internationaux d'aviation. Mlle Schulthess est la deuxième parachutiste suisse. La première est une Suissesse romande qui obtint ses brevets voici bientôt trois ans.

Les taches solaires influeraient sur la vie des hommes... et sur la qualité des vins

Un savant faisait savoir, naguère, qu'il croyait pouvoir établir une relation entre l'augmentation des affections cancéreuses et la multiplication des émissions de la télégraphie sans fil. Avant lui, certains météorologues ont tenté de mettre à la charge des mêmes ondes les perturbations atmosphériques dont nous ne sommes, depuis quelques années, que trop gratifiés. Et voilà-t-il pas qu'un autre savant vient d'entretenir l'Académie française de médecine de l'influence des taches solaires sur la santé humaine. Le graphique qu'il a présenté à la docte assemblée montre que les cas de morts subites suivent une courbe parallèle à celle des variations de surface des taches du soleil. Les décès subits augmentent lorsque les taches de l'astre prennent de l'ampleur et diminuent lorsque les télescopes nous montrent, à 145 millions de kilomètres, la surface du soleil moins envahie d'ombre. Nous montrerons quelque sagesse, écrit la « Tribune de Genève », en ne nous exagérant pas l'importance de ces diagrammes et des théories que l'on veut en faire découler, et en nous laissant vivre, sans exagérer l'indifférence ni l'oisiveté.

D'autant plus qu'un autre savant encore vient de démontrer, par un autre graphique, que les mêmes taches solaires peuvent avoir des effets tendant à nous faire voir l'existence sous un jour agréable.

Le graphique de ce dernier observateur est basé sur les courbes figurant l'activité des taches du soleil depuis 1845, telles qu'elles ont été enregistrées par l'observatoire de Meudon, et... sur la liste des années à bon vin telle qu'elle a été communiquée au savant par les chambres de commerce vinicoles de la Bourgogne et du Bordelais. Il en résulte que, de 1845 à 1915, période catastrophique du phylloxéra mise à part comme ne permettant aucune appréciation, la courbe des années à bon vin épouse étroitement celle de l'augmentation des taches solaires. Les années productrices de crus exceptionnels de finesse, 1847-1848, 1857-1858 et 1869-1870 coïncident avec des maxima d'intensité, et chaque montée de la courbe des taches s'accompagne d'une augmentation de finesse, de bouquet et de mœlleux des crus, tandis que ses baisses font descendre les vins vers la médiocrité.

Quelques précisions

Un partisan du jeu dans les kursaals a adressé à la « Gazette de Lausanne » une lettre habile — c'est le seul qualificatif que nous trouvions — qui a paru lundi.

Notre confrère, M. Georges Rigassi, y a répondu hier de la façon suivante :

La première objection que nous adresse notre honorable correspondant nous oblige à rappeler que ce sont les partisans des jeux qui, avec la connivence des autorités fédérales, ont sans cesse cherché à violer la Constitution. L'article 35, qui interdit formellement l'ouverture de maisons de jeux, ne laisse place à aucune équivoque si l'on admet (avec la plupart des juristes qui ont étudié la question) qu'il y a « maison de jeu partout où, dans un local ouvert au public et où l'on joue à des jeu de hasard, il y a un entrepreneur de jeux qui tient le jeu et en tire bénéfice sous une forme ou sous une autre ». Dans son arrêté du 19 septembre 1896, le Conseil fédéral se rangeait à cet avis en déclarant que « l'article 35 de la Constitution, comme l'indique clairement l'expression de maisons de jeux, a entendu interdire les établissements qui servent à l'exploitation habituelle des jeux de hasard ».

L'interdiction voulue par le peuple suisse visait donc aussi les jeux de hasard pratiqués dans les kursaals. Malgré cela, on se mit, sous la pression de certaines influences puissantes, à faire une distinction entre les «jeux dangereux» et les « jeux d'agrément », ces derniers étant tolérés sous le prétexte de favoriser l'industrie hôtelière. Et pendant des années, les autorités fédérales couvrirent de leur haute protection cette violation manifeste de la Constitution.

C'est pour mettre fin à cette équivoque que fut lancée l'initiative qui aboutit en 1920, en vertu de laquelle devaient être supprimées, dans un délai de cinq ans, toutes les exploitations de jeux de hasard alors existantes.

Mais les partisans des jeux publics ne se tinrent pas pour battus. Les voici qui reviennent à la charge pour amener le peuple à se déjuger après un intervalle de sept ans. Et que lui proposent-ils ? Un projet de revision qui ressemble comme un frère au fameux contre-projet opposé en 1920 par l'Assemblée fédérale à l'initiative. Or, ce contre-projet avait été rejeté alors par 329,090 voix contre 115,825 et par 23 cantons et demi-cantons contre deux. Les partisans des jeux croient-ils vraiment qu'en ces sept ans l'opinion s'est tellement modifiée en faveur de leur cause ? Il est permis d'en douter et de considérer leur initiative comme ayant peu de chances de succès.

A vrai dire, beaucoup de citoyens hostiles en principe aux jeux publics se résigneraient à la nouvelle initiative dite en faveur des kursaals si on leur apportait la preuve que l'industrie hôtelière dans son ensemble, et partant l'économie générale du pays, souffrent vraiment de la suppression des jeux et gagneraient à leur rétablissement. Mais où est cette preuve ? Les expériences faites depuis 1925 ne permettent nullement d'affirmer que la suppression des jeux dans nos casinos détourne de nous le courant du tourisme. Montreux a eu des saisons magnifiques, Lucerne de même, sans parler de stations (comme Zermatt) qui n'ont jamais voulu de jeux ou (comme Saint-Moritz) qui n'ont pas attendu l'initiative de 1920 pour les abolir.

Nos villes ou stations d'étrangers qui sont privées de jeux publics sont-elles, de ce fait, moins prospères que celles où le public pouvait perdre son argent sur un tapis vert ? Rien ne permet de l'affirmer. On pourrait par contre citer le cas de l'Allemagne, dont les villes d'eau ont acquis un degré extraordinaire de prospérité depuis que les jeux publics y sont supprimés ; ces stations ont trouvé d'autres moyens pour conserver leurs kursaals et entretenir leurs orchestres.

Après quoi, on en revient toujours à la question suivante : les jeux publics sont-ils, oui ou non, une institution immorale et nocive ? Si non, qu'on propose carrément l'abrogation de l'article constitutionnel qui les interdit. Nous aurons au moins une situation nette. Si oui, qu'on ne demande pas à l'Etat de sanctionner les jeux publics en les autorisant sous son contrôle.

Sans doute, le rôle de l'Etat n'est pas de réglementer le vice, et nous savons tout ce qu'a d'illusoire ou même de ridicule la prétention de créer une sorte de « vertu officielle ». Mais si l'Etat ne peut rien contre les jeux privés, son rôle n'est pas non plus de faciliter, si peu que ce soit, l'exploitation des jeux publics.

Le penchant naturel de l'homme au jeu est indéniable ; mais moins on lui offre d'occasion de se développer, moins il se manifeste, et « vice versa ». Or, le jeu public attise la passion du jeu, parce qu'il est accessible à chacun et patronné officiellement. Il est, en outre, antisocial, parce qu'en un temps où le salut ne peut venir que par le travail et l'économie, il offre l'appât d'un gain sans travail et encourage la dilapidation.

Sachons donc, sans verser dans un puritanisme excessif, placer l'intérêt supérieur du pays au-dessus des satisfactions à donner aux fêtards de villes d'eau.

La vie anglaise

(De notre correspondant)

Londres, 23 juillet 1927.

Voyages princiers et noble jeu

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage. » Le duc et la duchesse d'York, revenus de leur tour de six mois en Australie, n'ont sans doute pas reçu moins bon accueil à Londres que le roi d'Ithaque de retour dans sa patrie. Depuis que le couple princier est revenu sous le ciel gris de la métropole anglaise, il ne se passe guère de jour, en effet, sans qu'il soit présent à quelque réception grandiose ou à quelque banquet dont le menu alléchant vous donne envie d'être prince ou voyageur. Comprenant toute l'importance d'un tel voyage, le lord-maire et la lady mayoress ont dernièrement ouvert à nouveau leurs salles de réception au Guildhall, en l'honneur de ces heureux mortels qui sont à la fois princes et voyageurs, et leur ont offert un banquet sans précédent, auquel participèrent 820 personnes, parmi lesquelles des hôtes de marque tels que le prince de Galles, le prince Georges, les hommes d'Etat et les hauts commissaires des « Dominions ».

Les discours qui furent prononcés à cette occasion, ainsi que les comptes rendus donnés par la presse ont souligné l'importance pour l'Empire britannique de tels voyages, qui quoique très coûteux, n'en sont pas moins nécessaires, et certes plus utiles que toutes les paroles échangées dans les réunions du Cabinet ou du Parlement. Ces contrées lointaines, en effet, se détacheraient bien vite de la métropole et se passeraient facilement d'elle, si elles n'avaient l'occasion de saluer, de temps à autre, un membre de la famille royale, à laquelle seule elles restent attachées. Heureusement pour l'Angleterre, le prestige de la cour s'étend encore au delà des mers. Le peuple anglais dans sa grande majorité en comprend tout le prix et fait volontiers le sacrifice de quelques millions de livres sterling, tant pour plaire au roi que pour obéir à ses sentiments de patriotisme. C'est ainsi qu'aujourd'hui même, le prince de Galles, accompagné du prince Georges et du premier ministre, M. Baldwin, s'embarquent à Southampton pour le Canada. Nul doute que ce voyage n'ait un but politique, bien que la presse certifie qu'il ne s'agit là que d'une simple excursion de plaisance et que cette visite ne revêtira aucun caractère officiel. Le Canada est cependant prêt à recevoir dignement l'héritier présomptif de la couronne, et il n'est pas impossible que ce dernier n'aille pas aux Etats-Unis terminer ses vacances ! Les quelques jours qu'il y passera suffiront à raffermir les relations anglo-américaines. De même que son gracieux sourire seul le fera passer pour le plus charmant des princes.

Ce n'est pas sans raison que la compagnie du Pathé Cinéma, à Londres, lui a demandé dernièrement de bien vouloir jouer son propre rôle dans un nouveau film intitulé « Remembrance » et illustrant l'activité de la « légion britannique ». A l'étonnement de nombreuses personnes, le prince de Galles accepta et vint poser durant un quart d'heure devant quatre appareils cinématographiques. Il fut, paraît-il, très bon acteur et prit plaisir dans ce nouveau genre d'occupation. Prince charmant, bon cavalier, excellent danseur et maintenant étoile de cinéma ; cela ne suffit-il pas à faire comprendre sa grande popularité ?

Le 18 ct s'est ouvert, au Central Hall, à Londres, le tournoi international d'échecs, auquel participent 16 nations, parmi lesquelles la Suisse. Chacune de ces nations a délégué à Londres 4 de ses plus forts joueurs qui, jour après jour, jusqu'au 30 juillet, viendront défendre les couleurs de leur pays. Un tournoi d'échecs est quelque chose de religieusement impressionnant. Imaginez, en effet, une grande salle, dans laquelle ont pris place 64 joueurs de 16 nations différentes, assis en face l'un de l'autre, la tête dans les mains et les yeux fixés durant des heures sur un échiquier, n'échangeant aucune parole de bienveillance ou d'aigreur, mais réfléchissant intensément et finissant après 60 minutes de réflexion par n'altérer que la position d'un fou ! Et cela pendant 12 jours, dans un silence de mort que rien ne vient troubler, si ce n'est le tic-tac rythmé des pendulettes !

La Hongrie est actuellement en tête, ayant à son actif près de 15 points; elle est suivie de près par l'Angleterre, alors que la Suisse ne se classe que 12me. Le champion du tournoi n'aura sans doute pas la popularité qu'ont eue les champions des tournois sportifs, mais il aura cependant la grande satisfaction et le bel honneur d'être le champion du noble jeu.

A. Q.

Le refuge solitaire du Tigre

M. Henri Béraud a réuni dans un volume intitulé « le Flâneur salarié » quelques-uns de ses reportages qui sont parmi les meilleurs du genre. Voici deux fragments du chapitre qui a trait à M. Clémenceau, dont l'état de santé a quelque peu inquiété l'opinion, ces jours derniers.

Pour aller du dernier village habité au refuge solitaire du Tigre, il faut traverser une plaine de cailloux, de bruyères et de genêts. C'est le « no man's land ». On ne rencontre personne ; des oiseaux, volant bas, secouent leurs ailes sombres ; un silence lugubre. Cela fait réellement penser aux terrains foudroyés de Champagne et de l'Aisne. Le chemin gravit un petit mamelon. De là, il dévale, en se tordant sous les nuages et va se perdre, élargi et tout usé, dans le sable, au bord de la mer. La maison est là, sur ce sable, à droite, seule, absolument seule, sans arbres, sans mur, sans haie, sans jardin, sans rien.

Il y a un grand cercle, fait de piquets de bois blanc, à hauteur d'appui ; un piquet tous les trois pas, et tous rattachés par un fil barbelé. Au milieu, on a bâti. En voyant cela, on imagine le vieux politicien misanthrope, arrivant un jour au bout de cette lande déserte, courbant les épaules et traçant avec sa canne dans le sable ce grand rond qui limite sa solitude, et on le voit de même surveillant de son œil dur et goguenard l'homme qui ficha dans le sol ce piquet portant cet extraordinaire écriteau :

Défense d'entrer. Propriété privée

... Clémenceau m'a dit :

— J'ai mis tout ça, la pancarte et les fils de fer, parce que, tous les dimanches, des bandes de baigneurs venaient s'asseoir devant ma fenêtre et mangeaient des boîtes de sardines en me regardant manger.

La maison n'a pas d'étage. C'est un rectangle de torchis, barbouillé de chaux et percé de cinq ou six ouvertures. On dirait une de ces tentes d'ambulance que l'on voyait, avant la guerre, dans les expositions de la Croix-Rouge, et qui contenaient des mannequins de la Belle-Jardinière, très proprement blessés.

Du côté opposé au chemin, la construction se termine par une baraque de planches peinte en vert pomme. Le devant, ouvert, forme une véranda, avec le toit percé d'un trou par lequel passe le tronc d'un arbre. Puis il y a une porte vitrée qui donne accès dans l'arrière de la baraque. C'est le salon.

On y voit plusieurs chaises-longues, une bergère garnie de soie jaune, un bonheur du jour, une table anglaise de l'époque Directoire, des fauteuils d'osier, quelques moulages de chefs-d'œuvre italiens, de gros in-folio dépareillés. Tout cela, je crois, sans grande valeur. Mais par terre, couvrant au tiers le parquet de bois blanc, un magnifique tapis de prière, une fortune.

***

... Nous parlâmes longuement. Il ne consentit point à ce que je notasse ses paroles. Avec l'attention que l'on imagine, je le regardais parler. Il n'y a guère, même au théâtre, de visage aussi mobile que le visage de Clémenceau. N'était sa moustache, qui le singularise, aucun de ses portraits ne lui ressemblerait. Ce n'est qu'une vivante suite d'expressions et d'instants. Il passe avec une rapidité déconcertante de la jubilation à la fureur, s'animant seul, car sa conversation est un monologue coupé en tranches courtes et sans nombre.

Au début de la conversation, l'ancien président du Conseil parlait d'un ton las, les yeux fermés, « avec un visage impassible de parchemin ». Il n'ouvrait les yeux que pour dire de loin en loin, familièrement :

— Ça, faut pas le répéter...

En effet, je ne répétai point ce qu'il me priait de taire. Mais c'étaient les plus intéressants passages de son monologue. Peu à peu, Clémenceau s'échauffait. Sa voix forte et claire, accoutumée à remplir les salles des parlements et des banquets, frappait durement les cloisons de la petite baraque. Comme je lui demandais si, dans certaines circonstances, il consentirait à reprendre le pouvoir, il sursauta :

— Hein ? Quoi ? Qu'on vienne me chercher ? Qu'ils viennent me demander ça ! Vous verrez un peu !...

... Pendant une heure, il m'a regardé sans relâche. Il a cessé de me regarder en cessant de parler. Il était ailleurs, tout d'un coup. Alors je me suis levé. Il voulut me reconduire jusqu'au sommet du chemin. Arrivé là, il me tendit trois doigts de sa main droite que je sentis durs et forts sous le gant. En même temps, dans son poing gauche, il serrait son chapeau et son bâton. Je fis quelques pas. Lorsque je me retournai, je vis ses épaules et sa tête descendre de l'autre côté du mamelon, profilées en ombre chinoise sur l'écran de la mer, et il disparut très vite, comme s'il tombait à l'eau.

Une gaffe

— Et puis, Mame Béchu, quand je me dispute avec mon mari, j'envoie Jacquot jouer dehors...

— Oui, on voit qu'il a l'habitude d'être souvent au grand air...

POLITIQUE

FRANCE

Un syndicat des contribuables

Des « Opinions de province » du « Temps » :

M. Poincaré, avec l'autorité que lui ont assurée dans le pays sa science financière et son habileté à relever la fortune publique et, du même coup, les fortunes privées, tombées au niveau le plus bas, vient de donner aux contribuables un excellent conseil, que ceux-ci feraient bien de ne pas négliger. Il leur a conseillé de se syndiquer. En effet, à la séance du 12 juillet dernier de la Chambre des députés, il a dit : « C'est au gouvernement à arbitrer entre les intérêts des fonctionnaires et ceux des contribuables; ceux-ci ont le tort de n'être pas encore syndiqués, mais peut-être cela viendra-t-il un jour. » Les mots que nous soulignons sont sans doute un peu ironiques ; il n'est cependant pas interdit, prenant la formule au sérieux, d'estimer que, pour que le gouvernement puisse utilement remplir sa tâche d'arbitre entre les fonctionnaires et les contribuables, il lui est nécessaire d'être soutenu contre les syndicats des premiers par un syndicat des seconds. Quelle que soit sa louable volonté de tenir la balance de leurs intérêts respectifs en juste équilibre, il ne peut y parvenir si, tandis que l'un des plateaux déborde d'associations nombreuses et pesantes, l'autre se trouve vide. Un examen un peu attentif de la situation actuelle et nouvelle où un parlementarisme déformé, et presque décomposé, a mis le pays pour ce qui concerne les recettes et les dépenses publiques, donne aussitôt raison à cette manière de voir. Il nous révèle un état de choses plus grave et périlleux encore que n'a pu le montrer, tenu par ses fonctions mêmes à une certaine réserve, le président du conseil, et pour l'amélioration duquel il ne reste guère que ce moyen de fortune : une ligue des contribuables.

ALLEMAGNE

L'affaire Hœrsing

On sait que le président de l'association «Bannière d'empire», M. Hœrsing, dans un appel lancé à la première nouvelle des troubles de Vienne, s'est montré sévère pour la police autrichienne. Il avait annoncé que la «Bannière d'empire» apporterait «son assistance entière aux républicains viennois». Pour ce geste au moins précipité, M. Hœrsing a été plus ou moins discrètement blâmé par plusieurs journaux amis de son association et notamment par la «Gazette populaire de Cologne», l'organe très républicain du centre rhénan. A son tour, le gouvernement du Reich a cru devoir dans un communiqué exprimer son vif regret que le président de la «Reichsbanner» se soit exprimé de façon offensante contre les autorités autrichiennes.

Ce communiqué est aussi dirigé contre le gouvernement prussien, car M. Hœrsing est président de la province prussienne de Saxe et sa destitution a depuis longtemps été demandée, mais a toujours été refusée.

La presse de droite, qui se déchaîne contre M. Hœrsing, ne cache pas que le gouvernement du Reich compte bien forcer cette fois la Prusse à traduire ce haut fonctionnaire devant un conseil de discipline.

La presse de gauche, tout en reconnaissant que M. Hœrsing aurait fort bien agi en gardant le silence, déclare qu'il ne faut pas grossir l'incident au sujet duquel le cabinet prussien sera, après la semaine prochaine, amené à délibérer.

BERLIN, 26. — Une dépêche de Magdebourg annonce que le président Hœrsing vient de présenter sa démission. Sa décision a été dictée par le fait qu'il entend se consacrer entièrement à la direction de l'organisation républicaine la «Bannière du Reich, noir-rouge-or».

BERLIN, 26 (Wolff). — Le chancelier Marx a adressé au comité de la Reichsbanner noir-rouge-or une lettre par laquelle il donne sa démission de membre de cette organisation. Sa décision est motivée par l'attitude de la Reichsbanner lors des incidents de Vienne. Le manifeste du comité de la Reichsbanner, dit la lettre du chancelier, est une immixtion inqualifiable dans la situation politique d'un pays ami et offense gravement le gouvernement autrichien.

ITALIE

Le retour à la terre

On télégraphie de Milan à l'« Information » :

Lundi, s'est réuni à Rome le grand conseil fasciste.

Sa réunion précède d'une semaine la session du conseil des ministres, qui s'ouvrira le 1er août. Les principales questions à résoudre sont actuellement celles ayant trait à la réforme fiscale, à la lutte contre la vie chère, à l'organisation et au fonctionnement de la propagande agricole.

M. Mussolini veut que l'émigration des populations rurales vers les villes soit définitivement enrayée. Il a suggéré à cet effet des mesures énergiques. Le ministère de l'économie nationale prépare un décret-loi réglementant la création et le fonctionnement des usines et des établissements industriels en général dans les centres urbains.

Il s'agit, déclare-t-on au ministère, de contrôler le mouvement industriel et d'empêcher qu'il ne se développe au préjudice des autres formes de l'activité productrice. C'est pourquoi il sera interdit de procéder à des agrandissements dans les usines existantes, et on devra limiter le nombre des ouvriers dans les usines à créer.

Le duce veut combattre les excès de l'industrialisation et encourager le retour à la terre dans les limites compatibles avec les exigences de la société moderne.

AUTRICHE

Attitude suspecte des social-démocrates

On mande de Vienne au « Temps » :

Quoique l'ordre et la tranquillité règnent depuis neuf jours pleins à Vienne, aucune mesure n'a encore été prise pour licencier la garde municipale qui a été formée, à titre provisoire, le 16 juillet. Bien au contraire, il semble que le parti social-démocrate ait l'intention de «systématiser» cette troupe, car on assure que la municipalité a commandé 20,000 mètres de drap d'uniforme pour l'habiller.

Les partis formant le bloc gouvernemental demanderont au conseil national de prononcer la dissolution immédiate de la garde municipale. La réponse des social-démocrates fera connaître leurs projets à ce sujet. La question présente manifestement une grande importance, car elle confine non seulement à la Constitution autrichienne, mais encore au traité de paix.

Par ailleurs, la résolution du parti social-démocrate d'exiger l'amnistie pour les individus arrêtés pendant et immédiatement après l'émeute a produit l'impression qu'on devine dans tous les milieux avertis. Comme cette décision a été prise à la fin d'une conférence à huis clos qui dura près de dix heures et au cours de laquelle 23 orateurs ont pris la parole, il semble évident que les éléments radicaux du parti social démocrate, qui sont menés par Otto Bauer, ont fini par faire prévaloir leurs principes et leurs vues.

ITALIE ET HONGRIE

Le port de Fiume

ROME, 26. — M. Mussolini et le sous-secrétaire d'Etat au ministère hongrois du commerce ont signé au palais Chigi la convention accordant à la Hongrie d'importantes facilités dans le port de Fiume. L'accord prévoit notamment la création à Fiume d'un bureau de douane hongrois.

AMERIQUE

La conférence panaméricaine du travail stigmatise l'internationale communiste de Moscou

NEW-YORK, 25. — A sa réunion de clôture à Washington, la conférence panaméricaine du travail a adopté à l'unanimité plusieurs résolutions condamnant l'Internationale communiste russe et les efforts que fait cette dernière pour détruire le syndicalisme dans l'Amérique latine.

La principale résolution se termine comme suit :

« Nous déclarons que notre hémisphère est dédiée à la liberté, à la justice et à la démocratie. La propagande rouge est la propagande de destructeurs et de traîtres. »

ÉTRANGER

La place Mussolini. — Voici un projet grandiose, et son exécution coûtera 352 millions de lires. M. Mussolini aura son Forum comme les empereurs romains. Les plans ont été dressés par l'architecte Armando Brasini. La piazza Colonna et la piazza Montecitorio seront transformées en un vaste square ouvert, entouré de magnifiques constructions ornées de colonnades et destinées aux services gouvernementaux. L'édifice qui contient actuellement les bureaux de l'Union des fascistes sera démoli. Le plan prévoit aussi la démolition de nombreux groupes d'édifices datant de la Renaissance et des temps plus modernes. Parmi ces derniers se trouvent les édifices qui datent des premières années du dix-huitième siècle et qui entourent la piazza Stignazio. Au centre de cet immense forum Mussolini sera élevé le nouvel Opéra. Et autour du forum, on construira la bourse, la chambre de commerce et l'hôtel des postes.

Un aviateur brûlé vif. — De Londres, on fait savoir qu'un accident mortel est survenu aux manœuvres aériennes britanniques. Le lieutenant Henderson, pilotant un avion assaillant, est entré en collision avec un autre avion. Son avion s'est écrasé sur le sol et a pris feu. Le lieutenant Henderson a été brûlé vif.

Accident d'aviation à Nancy. — Deux avions militaires sont entrés en collision cette nuit aux environs de Nancy et se sont écrasés sur le sol. Un pilote a été sauvé, grâce à son parachute ; deux autres ont été tués et un quatrième, qui a été précipité dans le vide, n'a pas encore été retrouvé.

Marchands de poison condamnés. — Lundi a été rendu, après des débats qui ont duré plusieurs jours, par la cour d'assises d'Offenbourg, le jugement dans le procès contre Julius Bruchsaler, commerçant, et consorts, accusés d'avoir vendu, d'octobre 1925 au mois de février 1926, à Offenbourg, Kehl et dans d'autres localités badoises, de l'alcool méthylique pour du bon alcool de bouche. Bruchsaler, qui a perdu la raison, n'a pas été jugé. Par contre, Bete, son coaccusé, a été condamné à 11 années de réclusion, 5 ans de privation des droits civiques et soumis à la surveillance de la police. Un autre inculpé, le chauffeur Braun, accusé d'avoir eu connaissance des faits, a été acquitté.

Mathilde Serao est morte. — Mme Mathilde Serao, femme de lettres connue, est morte à Naples à l'âge de 71 ans. Elle était la femme du journaliste Edouard Scarfoglio, fondateur du « Mattino », de Naples. Après s'être séparée de son mari, elle créa un journal, le « Giorno ». Mme Mathilde Serao est l'auteur d'un grand nombre de romans et occupa une place en vue dans la littérature italienne. Elle est connue aussi par la campagne qu'elle fit contre l'entrée en guerre de l'Italie.

Un typhon en Inde. — On mande de Tokio au « Times » : Un typhon qui a passé au-dessus de Hong-Kong, sans causer de dégâts, a par contre fait des ravages considérables dans toute la région du delta de Calcutta. Une jonque japonaise, transportant 200 passagers, a chaviré et coulé près de Wanmum. Neuf seulement des passagers et des membres de l'équipage ont pu être sauvés.

A la montagne

Une chute, un mort

MILAN, 26. — An mande de Sondrio au «Corriere della Sera» qu'un alpiniste suisse qui, en compagnie de trois autres touristes, était parti de la cabane Ferno pour faire l'ascension du Scissone (groupe des Disgrazia), est tombé d'un rocher et a été tué sur le coup. Une colonne de secours partie de San-Martino, dans la vallée de Masino, a retrouvé le cadavre du malheureux après de longs efforts et l'a redescendu dans la vallée.

Autre chute, autre mort

WALLENSTADT, 26. — Mlle Anna Ackermann, domestique de Leipzig, employée au Sanatorium de Wallenstadt-Berg, qui avait fait une excursion aux Tschingeln, a fait une chute dans les rochers et s'est tuée.

La foudre frappe

BOLZAND, 26. — Un moine et trois jeunes gens de Gries qui faisaient une excursion au Marmolada, furent surpris par une violente tempête. La foudre tomba sur le groupe, tuant le moine.

Un Suisse dans une crevasse

Un accident de montagne est survenu dans l'Alaska à M. Charles Tinguely, dont la famille est tenancière d'un café à Fribourg.

Le P. Hobbard, professeur de géologie, explorait les montagnes et les glaciers dans le voisinage de Juneau. M. Tinguely, alpiniste, était avec lui. Ils étaient partis à 3h. 30 du matin, le 17 juin, pour étudier le glacier de Mendenhall. Ils avaient fait un chemin de 10 milles sur le glacier, quand ils découvrirent qu'ils ne pouvaient pas aller plus loin à cause d'un mur de glace épais qui se trouvait devant eux. Ils commencèrent à retourner en arrière et ils cherchèrent une route plus facile. Le Père Hubbard conduisait, taillant des marches avec son piolet quand il entendit M. Tinguely crier : Je tombe ! M. Tinguely avait perdu l'équilibre. Il était tombé au fond de la crevasse.

Le Père Hubbard parvint à tirer M. Tinguely de sa situation. Le jeune homme n'avait pas de membre brisé ; il s'en tire avec une entorse et des meurtrissures.

CAMEO CAMEO
Ce soir
nouveau programme
L'Homme aux sept femmes

La leçon de Vienne

Sous ce titre, M. René Payot écrit de Berne au « Journal de Genève » :

Le parti communiste en Suisse peut, avec beaucoup d'efforts, réunir douze à quinze mille adhérents. Cette infime minorité ne constitue certainement pas un danger pour nos institutions ; et ceux qui assurent que nous n'avons pas à redouter le bolchévisme dans notre pays, n'ont pas tout à fait tort ; non seulement il ne gagnera pas une majorité d'ouvriers, mais nous sommes certains qu'il ne réussira même pas à conserver tous ses adhérents actuels.

Toutefois, si nous n'avons point à redouter les progrès de cette doctrine absurde, et détestable, il ne faut pas s'imaginer que nous devons tolérer la formation de milices rouges. Il n'est point nécessaire que des milliers d'agitateurs interviennent pour exciter une foule ; quelques mauvais éléments ont suffi pour provoquer les bagarres qui ont ensanglanté les rues de Vienne ; une masse populaire est facile à suggestionner ; elle écoutera ceux qui lui prêchent la violence ; quelques hommes hardis et décidés la mèneront à leur gré ; or, si les socialistes savent organiser de très beaux cortèges et de vastes démonstrations pacifiques, les communistes, eux, s'entendent admirablement à manier ces foules que leurs prétendus « ennemis » mettent si gentiment à leur disposition.

C'est pourquoi nous n'avons point souri en lisant que les communistes zuricois avaient créé une milice ouvrière dont les membres se nomment belliqueusement les « Jungstürmler », quelque chose comme les jeunes assaillants ; cette troupe vient de prendre part à la fête des tireurs ouvriers, qui a eu lieu à Thalwil ; l'organe des communistes, le « Kämpfer » (les pacifistes d'extrême-gauche ont une prédilection pour les noms guerriers), écrit à ce propos que les événements de Vienne ont montré à de nombreux travailleurs combien nécessaire était la création d'une troupe de défense.

Cette création n'a pas enchanté les socialistes ; leur organe zuricois, le « Volksrecht », qui ne brille pourtant pas par la modération, estime qu'elle n'était point nécessaire, et il se demande qui a payé l'équipement de ces jeunes guerriers ; ceux-ci portent un uniforme kaki, une casquette de la même couleur, une ceinture de cuir à grosse boucle ; il ne leur manque plus que les armes (qui se trouvent toujours) pour transformer ces gaillards en fantassins réguliers. J'imagine que leurs chefs les ont instruits selon l'évangile révolutionnaire et qu'ils savent très bien comment on dirige une échauffourée dans la rue.

Or, supposez que les socialistes organisent à Zurich, une grève ou un cortège de protestation ; mêlez quelques-uns de ces jeunes « assaillants » à la foule ; et vous pouvez parier que la journée ne finira point sans qu'on ait à déplorer quelque incident tragique.

Avant les événements de Vienne, on aurait pu traiter de chimérique cette supposition ; aujourd'hui personne n'osera prétendre qu'elle est l'œuvre d'esprits portés à voir le danger partout où il n'est pas.

La folie de la vitesse

ROME, 26. — Les journaux sont alarmés par le nombre toujours croissant des accidents d'automobile. Le chef du gouvernement est lui-même intervenu et a ordonné aux préfets d'appliquer rigoureusement les règlements de la route.

Dimanche, de graves accidents se sont de nouveau produits. Près de Badia-Tedaldo (Arezzo), un side-car est tombé dans un ravin profond de 15 mètres. Les trois occupants ont été tués sur le coup.

A Vérone, deux jeunes gens qui étaient sur une motocyclette roulant à vive allure entrèrent en collision avec un char et furent tués.

Sur la route provinciale de Casamasina-Turi (Bari), deux automobiles venant en sens inverse et à toute vitesse se rencontrèrent. Il y a eu deux morts et huit blessés, dont trois atteints grièvement.

Aux environs de Borgo Val Sugana, une automobile allant de Trente à Padoue capota à la suite de l'éclatement d'un pneu. La voiture fut entièrement détruite. On retira des débris quatre blessés, dont un succomba pendant son transfert à l'hôpital.

SUISSE

BERNE. — A Interlaken, M. Albert Wyss, camionneur, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir lui-même mis le feu à sa maison détruite entièrement par un incendie dans la nuit du 20 au 21 juillet, en même temps que l'immeuble adjacent.

— On a retiré de l'Aar, hier après midi, en amont du bac de Felsenau (Berne), le cadavre de l'ouvrier de fabrique Constant Gauderon, Fribourgeois, 22 ans, domicilié à Deisswil, qui s'était noyé lundi après midi en se baignant dans la rivière près de Muri. On croit qu'il ne savait pas nager, car il a disparu soudainement sous les yeux de ses camarades.

VAUD. — Une collision s'est produite dimanche, à 14 h. 50, sur le lac, à 50 mètres du débarcadère d'Ouchy.

Un canot automobile appartenant à M. Maillard, loueur de bateaux à Evian, et conduit par le chauffeur Louis Pilet, heurta de sa proue le flanc d'un canot à rames, où avaient pris place M. Riedel et ses trois jeunes enfants. Le choc fut très violent. Le canot, complètement brisé par le milieu, allait couler avec ses occupants, lorsque ceux-ci furent repêchés, juste à temps, par le canot-moteur Maillard.

— M. Albert Ammeter, l'un des blessés de l'accident des Gonelles, a succombé mardi matin à 5 h. à ses blessures, à l'hôpital du Samaritain à Vevey, ce qui porte à trois le nombre de morts dus à cet accident.

— Il a été amené, lundi, sur le champ de foire de Moudon, 15 taureaux, de 600 à 1200 francs pièce; 6 bœufs, de 700 à 900 fr.; 115 vaches et génisses, de 350 à 1000 fr.; 350 petits porcs, de 80 à 120 fr. la paire, et 200 porcs moyens, de 140 à 230 fr.

La gare de Moudon a expédié 39 vagons contenant 115 têtes bovines et 40 porcs.

A la mémoire du roi Ferdinand

BERNE, 26. — Mardi, à 11 heures, a eu lieu en l'Eglise de la Trinité un service funèbre solennel célébré par Mgr Nünlist, à la mémoire du roi Ferdinand de Roumanie. L'Eglise était richement décorée de draperies, d'oriflammes et de fleurs. Un catafalque avait été dressé devant l'autel. MM. Schulthess, Scheurer et Chuard, conseillers fédéraux assistaient à la cérémonie, ainsi que le chancelier de la Confédération, des représentants des différents départements, les directeurs des bureaux internationaux, le corps diplomatique en grand uniforme et de nombreux officiers supérieurs. En l'absence de M. Comnène, ministre de Roumanie, les condoléances ont été présentées au chargé d'affaires, M. Alexandre Gretziano, accompagné du consul général Trifou, l'attaché commercial Autohi et le chef de la presse Schiopul.

Le respect de la montagne

(De notre corr. de Zurich)

A plus d'une reprise déjà, j'eus l'occasion, ici même, de vous entretenir du charme extraordinaire qui se dégage de la région des Grauen Hörner, un groupe de montagnes du pays saint-gallois ; dernièrement encore, à propos de l'acclimatation des bouquetins, je vous en ai parlé. Or, ne voilà-t-il pas que l'idée a germé de gratifier cette région... d'un ascenseur qui en rendrait les approches plus faciles, alors qu'aujourd'hui, ce qui fait la joie des alpinistes qui se rendent dans cette région, c'est précisément le fait qu'elle se trouve passablement en dehors de la « circulation ». C'est une chose lamentable, vraiment, que l'on veuille toujours faire un objet de spéculation des beautés de notre pays ; mais cette fois-ci tout au moins, les habitants du Sargans ne paraissent pas vouloir se rendre sans autre aux arguments des gens intéressés au projet, et une opposition extrêmement vive n'a pas tardé à se manifester, la polémique s'étendant de jour en jour. Tant mieux!

Les partisans du projet, dont le coût est devisé à la bagatelle de deux millions environ, prétendent que la construction dont il est question aura pour effet de faire mieux connaître les beautés de la contrée du Pizol ; mais les gens de la région ne sont pas dupes, et ils devinent sans autre là-dessous des intentions de lucre, car, comme bien vous pensez, la construction d'un hôtel-palace ne se fera pas attendre. Un hôtel au Pizol ; quelle horreur ! La colère vous prend rien que d'y penser. Nous avons chez nous assez de paysages à tout jamais massacrés par chemins de fer et caravansérails ; qu'on laisse intact ce qui nous reste encore. Les Grauen Hörner possèdent à l'heure qu'il est une végétation d'une beauté rare, et la faune alpestre y est d'une richesse que vous chercherez en vain ailleurs dans notre pays ; le jour où tout cela sera mis à portée des alpinistes d'opérette qui pourront se faire trimballer en ascenseur jusqu'à deux mille ou deux mille cinq cents mètres, vous pouvez sans peine vous imaginer ce qu'il en adviendra ; le vandalisme en montagne n'est pas un vain mot, hélas ! Que l'industrialisation de nos montagnes cesse donc une fois pour toutes ; il y a assez d'autres endroits où les étrangers peuvent se servir de chemins de fer de montagne !

A en juger d'après les projets qui ont été présentés jusqu'ici, tout un coin de pays serait irrémédiablement enlaidi par les installations de l'ascenseur, quoique les entrepreneurs aient proposé... de peindre en brun les mâts pour que ceux-ci soient moins visibles ! Ce simple détail donne une idée suffisante de la profanation à laquelle l'on prétend se livrer ! Aussi tout semble-t-il donner à penser que le Club alpin suisse, les sociétés de ski et celles s'occupant plus spécialement de la protection de la nature se lèveront comme un seul homme pour empêcher ce scandale de s'accomplir. L'hôtel dont la construction est projetée, et auquel les initiateurs ont donné l'appellation modeste d'« abri » (!), pour masquer le véritable aspect des choses, serait suffisant pour héberger 170 personnes, le personnel de la maison comportant une vingtaine d'employés des deux sexes. Que voilà donc un curieux abri ! Mais il n'y a que les imbéciles pour être dupes.

Ajoutons, en terminant, que l'industrialisation du Pizol aurait sans doute pour conséquence de porter un préjudice sérieux à la colonie de bouquetins que l'on a acclimatée là-haut au prix de très grands sacrifices, et qui est actuellement l'orgueil de la contrée. Il est fort probable, en effet, que ces animaux finiraient par déserter la contrée, parce qu'ils ne s'y sentiraient plus tout à fait en sécurité. Ce simple fait paraît devoir peser d'un poids non négligeable dans la balance, dès le moment où il s'agit d'un projet qui n'est d'aucune nécessité, et qui ne profitera qu'à quelques hommes d'affaires entreprenants.

La fédération aéronautique internationale en Suisse

BERNE, 26 (Serv. R. E.). — Pour la troisième fois depuis sa création (1905) la Fédération aéronautique internationale, actuellement présidée, depuis la mort du prince Roland Bonaparte, par M. de la Vaulx, va tenir en Suisse ses assises annuelles.

La première fois c'était en 1909, au moment de la Coupe Gordon-Bennett, dont la splendide victoire du colonel Schaeck, de Genève, en 1908, avait conquis à la Suisse le droit d'organisation pour l'année suivante.

La seconde, c'était en 1920, à Genève. Après la conférence, les participants s'étaient rendus à Brigue pour inaugurer le monument élevé à la mémoire de Géo Chavez.

Cette fois-ci, la conférence coïncidera avec le meeting international d'aviation organisé à Zurich.

Voici le programme des séances et réceptions organisées par l'Aéro-Club Suisse à l'occasion de cette conférence internationale.

Le dimanche 14 août ce sera la réunion du comité directeur et l'arrivée des délégués. Puis visite à l'aérodrome de Dubendorf, où s'ouvrira le grand concours.

Le lundi 15 août, séance d'ouverture de la Conférence. M. Haab, conseiller fédéral, qui avait déjà reçu la Fédération les deux premières fois, en 1909 comme conseiller d'Etat de Zurich, en 1920 comme conseiller fédéral, prononcera le discours de bienvenue. Lunch offert par l'Aéro-Club Suisse. A 15 heures, première séance de travail.

Le mardi, on poursuivra les travaux de la conférence ; le soir, banquet offert par les autorités zuricoises. Le mercredi, nouvelle séance, puis promenade sur le lac de Zurich et réception à la propriété de M. Schulthess à la « Au ». Le soir, illumination de la rade.

Le jeudi, séance de clôture, lunch offert par l'Aéro-Club Suisse, puis visite en avion des usines allemandes Dornier, à Altenrhein (Suisse) et Friedrichshafen (Allemagne) ou bien excursion à Interlaken et au Jungfraujoch.

C'est le capitaine-aviateur Primault, un de nos plus éminents officiers des troupes aériennes, qui fonctionnera comme secrétaire-rapporteur et en tant que tel présentera le rapport sur l'année 1926. Rappelons ici avec fierté que Primault est un enfant de Neuchâtel où il fit toutes ses études.

Le comité directeur de la F. A. I. est composé comme suit pour l'année courante :

Président : le comte de la Vaulx (France) ; vice-président : M. Godfrey-J. Cabot (U.S.A.); le colonel O'Gorman (Grande-Bretagne) ; le prince du Scalea (Italie) ; M. Ruiz Ferry (Espagne) ; le Jonkheer van den Berch van Heemstade (Pays-Bas), le Gébéréal K. A. B. Amundson (Suède).

Secrétaire général: M. Paul Tissandier (France) ; trésorier : M. Georges Besançon (France); rapporteur général: le capitaine Primault (Suisse).

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui mercredi

(Extrait des programmes du journal « Le Radio »)

Lausanne, 850 m. : 20 h. 31, Union radiophonique suisse. Programmes de Bâle et de Berne. — **Zurich**, 588 m. : 12 h. 30, Orchestre de la station. 20 h. et 21 h. 20, Orchestre Gilbert. — **Berne**, 411 m. : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h., 17 h., 21 h. 30 et 22 h.05, Orchestre du Kursaal. 20 h. 30, Concert d'orgue. — **Paris**, 1750 m. : 12 h. 30, 16 h. 45 et 20 h. 30, Radio-concert.

Rome, 449 m., 21 h. 10, Concert symphonique. — **Milan**, 322 m. 60 : 21 h., « Don Pasquale », opéra de G. Donizetti. — **Londres**, 361 m. 40 : 12 h. et 15 h., Quatuor de Daventry. 13 h., Orchestre Couturier. 18 h., Concert d'orgue. 19 h. 15, Chansons de Strauss. 21 h. 35, Concert symphonique. — **Daventry**, 1604 m. 30 : 12 h., 15 h. et 21 h. 30, Programme de Londres.

Berlin, 438 m. 90 et 566 m. : 20 h. 10, Comédie musicale de Kunneke. 22 h. 30, Musique hongroise. — **Munich**, 535 m. 70 : 16 h., Orchestre. — **Langenberg** (Cologne), 468 m. 80, 13 h. 10, Concert. 17 h.30, Musique de chambre. 20 h. 30, Orchestre.

AVIS TARDIFS

LA TÈNE

Course en bateau moteur tous les jours de beau temps. Départ : 14 heures.

Prix aller et retour : semaine 1 franc ; dimanche 1 fr. 50. W. Kölliker.

Société coopérative de Consommation

Abricots du Valais

pour conserves et confitures

Fr. 1.15 le kg.

(quantité limitée) Profitez de ces prix avantageux.

Finance - Commerce

Bourse du 26 juillet. — Affaires toujours peu importantes, la saison des vacances battant son plein. Obligations fédérales lourdes. Actions sans fluctuations bien sensationnelles.

3 ½ % C. F. F., A.-K., 88.25 et 88.20 %. 4 % C. F. F. 1912-14 88 %. 3 ½ % Jura-Simplon 1894, 77.50 et 77%. 5 % Etat de Neuchâtel 1918, 101 %. 5 % Chaux-de-Fonds 1915, 100.25 %. 4 % Suchard S. A. 1905, 93 %.

S. A. Leu priv. 346. Banque Commerciale de Bâle 730. Comptoir d'Escompte de Genève 647 demandé. Union de Banques Suisse 702. Bankverein 778. Crédit Suisse 814 demandé. Banque Fédérale S. A., 803. Banque Fédérale S. A., droits de souscript. 49, 46, 46.50. Union Financière de Genève 724. Banque pour placement de capitaux 1060.

Electrobank A 1450 à 1446. Motor-Columbus 1079. Crédit Foncier Suisse 280, 282. Italo-Suisse, 1re 232, 231, 232, 231. Franco-Suisse pour l'industrie électrique, ord., 296 ; priv. 458. Indelect 765 fin courant. Banque suisse des chemins de fer privés 562.

Saurer ord. 132, priv. 250. Aluminium 2995, 2990. Bally S. A. 1227. Brown, Boveri et Co 559 fin courant. Laufenbourg ord. 877, 880, 876 ; priv. 875. Lonza ord. 270. Lonza priv. 270. Nestlé 671 fin courant. Société Suisse-Américaine pour industrie de la broderie 555. Sulzer 1050.

Sevillana de Electricidad 720 compt. 716, 717 fin courant. Exploitation des chemins de fer orientaux 258, 257, 258. A. E. G. 231, 230, 229. Licht und Kraft 148, 147. Gesfürel 303, 301. Hispano A. B. C. 2935 compt. 2920 fin courant. Act. D. lib. 586, 585. Italo-Argentine 538, 535. Comitbank 826. Crédit Foncier Autrichien 92. Wiener Bank-Verein 22.75. Steaua Romana 55. Lima Light et Power Co 590. Belge priv. 85.75, 85.50, 85.75. Baltimore et Ohio 610.

Bourse de Paris. — L'allure du marché demeure satisfaisante et malgré une certaine irrégularité et quelques revirements passagers, la plupart des valeurs françaises réalisent des gains sensibles. Notamment, les banques et chemins de fer raffermissent leurs cours. Nombre de valeurs industrielles enregistrent quelques avances, d'autres évoluent et restent à peu près aux cours précédents.

Parmi les titres les mieux traités, il faut signaler les caoutchoutières. Mines d'or achalandées, mais sans changement appréciable.

Bourses suisses. — La Société de Banque Suisse vient de publier en français et en allemand la troisième édition, considérablement augmentée, de sa brochure «Principales valeurs des bourses suisses».

Ce travail, très bien conçu et présenté, contient des renseignements détaillés et précis, tant sur les obligations que sur les actions de la plupart des sociétés suisses et étrangères, dont les titres sont cotés en Suisse. Cette publication est appelée à rendre de grands services comme ouvrage de documentation.

Nouvel emprunt des C. F. F. — Le département fédéral des finances se propose d'émettre le mois prochain un emprunt pour les C. F. F., dont le produit serait destiné à rembourser les bons de caisse de la Confédération, arrivant à échéance le 5 septembre prochain.

On ne connaît rien encore de l'importance et des modalités du nouvel emprunt.

Changes. — Cours au 27 juillet 1927 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris	20.27	20.37	Milan	28.20	28.30
Londres	25.21	25.23	Berlin	123.45	123.55
New-York	5.18	5.20	Madrid	88.60	88.75
Bruxelles	72.10	72.20	Amsterdam	208.05	208.15

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Neuchâtel, du 26 juillet 1927

m = prix moyen entre l'offre et la demande
Les chiffres seuls indiquent les prix faits.

Actions		*Obligations*		
Banq. Nationale	550.— d	Et. Neuc.	3½ 1902	88.— d
Compt. d'Esc.	647.— d	» »	4% 1907	91.— d
Crédit Suisse	814.— d	» »	5% 1918	101.—
Créd. foncier n.	580.— d	C. Neuc.	3½ 1888	85.— d
Soc. de Banque s.	778.— d	» »	4% 1899	89.— d
La Neuchâteloise	500.— d	» »	5% 1919	100.25 d
Câb. él. Cortaill.	1800.— d	C.-d.-Fds	3½ 1897	96.— d
Ed. Dubied & Cie	300.— d	»	4% 1899	89.— d
Cimt St-Sulpice	1170.— d	»	5% 1917	100.25 d
Tram. Neuc. ord.	395.— d	Locle	3½ 1898	90.25 d
» » priv.	430.— d	»	4% 1899	90.50 d
Neuch. Chaum.	4.— d	»	5% 1916	100.25 d
Im. Sandoz-Trav.	240.— d	Créd. f. N.	4%	96.75 d
Sal. des concerts	250.— d	Ed. Dubied	6%	98.50 d
Klaus	80.— d	Tramw.	4 % 1899	94.— d
Etab. Perrenoud	490.— d	Klaus	4½ 1921	—.—
		Suchard	5% 1913	97.— d

Taux d'escompte : Banque Nationale, 3 ½ %.

Bourse de Genève, du 26 juillet 1927

Actions			
Bq. Nat. Suisse	—.—	3 % Rente suisse	—.—
Comp. d'Escomp.	647.—	3% Différé	77.50 o
Crédit Suisse	819.—	3½ Ch. féd. A. K.	83.40
Soc. de banq. s.	—.—	Chem. Fco-Suiss.	420.— d
Union fin. genev.	726.—	3% Jougne-Eclé.	365.— d
Ind. genev. gaz	528.— d	3½% Jura-Simp.	77.—
Gaz Marseille	165.— o	3% Genev. à lots	109.—
Motor-Columbus	1085.50	4% Genev. 1899	412.—
Fco-Suisse élect.	298.50m	3% Frib. 1903	383.50m
» » priv.	—.—	7 % Belge	1080.- d
Ital.-Argent. élec.	537.50	5% V. Genè. 1919	—.—
Mines Bor. ord.	493.50	4% Lausanne	—.—
Gafsa, part	345.— d	5% Bolivia Ray	156.—
Totis charbonna.	670.—	Danube-Save	56.75
Chocol. P.-C.-K.	198.50	7 % Ch. Franç. 26	—.—
Nestlé	671.—	7% Ch. fer Maroc	1053.—
Caoutch. S. fin.	115.75	6% Paris-Orléans	973.—
Allumet. suéd. A	397.50	6% Argentin. céd.	99.25
Obligations		Cr. f. d'Eg. 1903	408.—
3% Fédéral 1903	—.—	Hispano bons 6%	492.—
		4½ Totis c. hong.	455.—

Un peu plus de variations dans les changes : 8 en hausse (Anglo-S., Scandin., Pesos) ; 3 en baisse (Paris, Allemagne, Vienne). Bourse encore modeste, les variations s'équilibrent : sur 40 actions : 12 en baisse (Banques, Chocolats) ; 11 en hausse (Electriques, Bor, Hongroises, Caoutchoucs). Le Serbe a quelques réalisations. Fonds fédéraux en baisse ces jours : argent moins abondant et sollicité par les titres 7 %.

26 juillet. Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 492.25.

Les records mondiaux d'aéronautique

BERNE, 26 (serv. R. E.) — Le second trimestre de l'année 1927 aura été tout particulièrement fertile en exploits aériens. Sans parler des traversées de l'Atlantique, par Lindbergh, puis par Chamberlin et Levine, l'activité aérienne a été très grande et l'on a enregistré des quantités de records, surtout avec charge marchande. Les nombreuses tentatives pour battre ou pour établir des records avec 1000 ou 2000 kilos de charge prouvent, relève le « Bulletin de la Fédération aéronautique internationale, l'effort soutenu des constructeurs de différentes nations pour trouver l'avion commercial pratique qui permettra des liaisons aériennes à grande distance avec cependant des charges importantes.

Durant le second trimestre 1927, 31 records du monde ont été battus. L'Allemagne vient en tête avec 19 records, puis les Etats-Unis et la France avec 5, et l'Italie avec 2.

L'Allemagne, dans la classe « aviation à moteur », s'adjuge avec une charge marchande de 2000 kilos le record de vitesse sur 100 km. par 179,274 à l'heure, et celui sur 500 km. par 175,750. L'appareil, un Junkers G 24 D 1005 3 moteurs Junkers L. 11.330 CV, était piloté par Hermann Rœder.

Le 10 avril, avec une charge marchande de 1000 kilos, le même Hermann Rœder, sur avion Junkers G 24 D 1004 4 moteurs Junkers L. II de 230 CV, s'attribuait le record de vitesse sur 500 km. par 175,750 à l'heure.

Dans la classe des hydravions, le pilote Loose, sur hydro Junkers W 33 D 921, moteur Junkers L V. 220 CV, s'attribuait le record de la plus grande distance en circuit fermé avec un parcours de 1702 km. 8.

Enfin, le pilote Juterbock, sur hydro Junkers W 34 D 1119, moteur Bristol-Jupiter de 420 CV, s'attribuait le record de vitesse sur 500 km. par 194 km. 208 et celui sur 1000 km. par 181 km. 447.

En mai et juin, les pilotes allemands continuaient leurs prouesses et battaient la plupart des records précédents. Le 29 mai, les pilotes H. Steindorff et Lukas avec 2000 kilos de charge marchande battaient le record de vitesse sur 100 km. à 199 km. 534 à l'heure, puis à 198 km. 890, la vitesse sur 500 km. sur appareil Rohrbach.

Le 1er juin, W. Zimmermann, sur un Junkers 3 moteurs Junkers de 280 CV, battait les records ci-dessus, avec la même charge, sur 100 km. il faisait 207,265 km. et sur 500 km. 956.

Toujours avec charge marchande de 2000 kilos, le 3 juin, H. Steindorff et Lukas, sur avion Rohrbach 3 moteurs B. M. W. 230 CV, établissaient le record de vitesse sur 1000 km. à 196 km. 620 à l'heure et s'adjugeaient ensuite le record de durée avec 2000 kilos en volant 10 h. 32 min. 54 sec. et 2/5, et celui de distance en accomplissant sans escale 1460 km. 538. Enfin, dans la classe hydravions, Johann Risctics, sur hydro Junkers, moteur Jupiter 420 CV, avec 1000 kilos de charge, battait ce record sur 100 km. en faisant 196 km. 078 à l'heure.

Aux Etats-Unis, dans la classe « Ballons Libres », le capitaine Hawthorne C. Gray bat le record d'altitude de la catégorie 2200 à 3000 mètres cubes en montant à 8960 m. (Le record d'altitude reste détenu par les pilotes allemands Suring et Berson, qui ont atteint en 1901 l'altitude de 10,800 m.) Dans la classe des avions, la National Aeronautic Association enregistrait la magnifique performance de Clarence D. Chamberlin et Bertrand Acosta, qui s'attribuaient le record du monde de la durée sur un monoplan Bellanca, moteur Wright J3, 200 CV, en restant 51 h. 11 min. 25 sec. dans les airs.

Dans la classe des hydros, avec 500 kilos de charge, le lieutenant Henderson bat le record d'altitude en montant à 6750 m. Il accomplissait cette performance sur Vought « Corsair » muni d'un moteur Wasp de 425 CV.

En France, Lionel de Marmier, sur avion Porez 28, moteur Farman 500 CV, établit le record de distance pour cette catégorie en volant 2098 km. 200, et les records de vitesse sur 500, 1000 et 2000 km. à la vitesse de 176,353, 172,582 et 167,733. Il battait de ce fait le record de Rœder : vitesse sur 500 km. avec 1000 kilos de charge.

Enfin, en Italie, Alessandro Passaleva, sur hydravion Savoia-Marchetti S 62, moteur Asso 500 CV, établissait le record d'altitude avec 1000 kilos en montant à 5026 m. Le 26 mai, dans la classe des avions, avec une charge de 2000 kilos, le pilote Domenico Antonini, sur avion Caproni Ca 73, 2 moteurs Isotta-Fraschini « Asso » de 500 CV, montait à 6262 m., record pour cette catégorie.

Les vols transatlantiques de Lindbergh et de Chamberlin ne sont pas encore homologués officiellement. R. E.

CANTON

LA CHAUX-DE-FONDS

La statistique des arrivées et des départs de trains dans cette ville, à l'occasion de la fête fédérale de musique, montre qu'il y a eu depuis samedi un mouvement de 50,000 voyageurs.

LE LOCLE

Rue des Envers, lundi après midi, une automobile du Locle, débouchant d'une rue latérale, est entrée en collision avec une voiture portant plaque bernoise. L'une des machines a subi de sérieux dégâts.

LA SAGNE

La vénérable Mme Marie-Louise Nicolet-Mariller vient de fêter son 102me anniversaire. Née à Provence le 23 juillet 1825, elle a presque toujours habité la Sagne. Samedi dernier, elle était entourée des représentants de cinq générations. Sa santé encore assez bonne lui permet de vaquer à des travaux dans son logement.

LES BAYARDS

Mme M. R., âgée de 76 ans, travaillant aux champs, a été culbutée assez violemment sur le sol par suite de l'avance inopportune d'un cheval attelé à deux voitures. Celles-ci, heureusement vides, ont passé sur le corps de Mme R. Résultat : une épaule meurtrie et diverses contusions, arrêt de travail, séjour en chambre pendant deux à trois semaines.

NEUCHATEL

Concert public

Programme du concert que donnera l'Union tessinoise ce soir, au pavillon du Jardin anglais, sous la direction de M. G. Sanfilippo :

1. Marche militaire, L. C. — 2. Fantaisie originale, N. N. — 3. Barbier de Séville, Rossini. — 4. Postillon, valse, Benvenuti. — 5. « Frangar non Flectar », Devalle. — 6. Fantaisie sur l'opéra « Guillaume Tell », Rossini. — 7. Marche symphonique, Gnaga.

Tribunal de police

Audience du 26 juillet

Voies de fait

Un agriculteur qui est prévenu de voies de fait sur la personne de son domestique, se voit condamné à 20 fr. d'amende.

En travaillant la vigne, les langues vont leur train

Une dame M. se livre aux durs travaux de la vigne. Entre deux ceps, et sans doute pour faire diversion, il lui est arrivé de raconter « des histoires » sur le compte d'une de ses concitoyennes. Le tribunal a admis la diffamation, mais étant donné que l'inculpée a agi par légèreté, il la condamne à 50 fr. d'amende avec sursis.

Chronique viticole

La station d'essais viticoles, à Auvernier, nous écrit :

Cochylis. — L'époque à laquelle la lutte contre la 2me génération de la cochylis doit se faire est arrivée. L'importance du vol a fortement diminué ces derniers jours. Nous conseillons donc aux viticulteurs d'appliquer les traitements contre l'œuf au moyen de la nicotine titrée d'ici au 5 août prochain. Après cette date, les traitements n'auront plus l'effet désiré.

On emploie la nicotine titrée à raison d'un litre de nicotine à 15 % par hectolitre de bouillie et on l'applique à la lance-revolver en ayant soin d'imprégner à fond chaque grappe. Nous engageons les viticulteurs à utiliser la nicotine qui a été soumise au contrôle officiel de la station d'essais viticoles. On la reconnaît à ce que les bidons de nicotine portent un plomb marqué d'un côté des initiales S. E. V. et de l'autre de l'armoirie cantonale. Chaque bidon porte encore une étiquette numérotée portant l'inscription en bleu suivante : Nicotine titrée 15 %, contrôlée.

Exiger le plomb de la station d'essais viticoles, à Auvernier.

Il est en effet de toute importance d'avoir toute garantie sur le titre de la nicotine, parce que si celui-ci est trop faible les traitements n'ont plus l'efficacité voulue.

Oïdium. — A la fin de juillet et pendant le mois d'août, l'oïdium apparaît souvent avec beaucoup d'intensité sur le raisin. Nous engageons les viticulteurs à ne pas négliger les soufrages actuellement déjà et vers le milieu du mois d'août.

Un nouvel épisode du « match »

La commission du Conseil national en faveur de l'initiative des jeux

INTERLAKEN, 26. — En présence de M. Häberlin, conseiller fédéral, la commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative pour le maintien des jeux, s'est réunie à Interlaken, sous la présidence de M. Sträuli, de Winterthour. Elle a décidé par 11 voix contre 2 de recommander au conseil d'approuver cette initiative.

POLITIQUE

Au Conseil national autrichien

VIENNE, 26 (Wolff). — La séance du Conseil national autrichien s'est ouverte mardi. Tout indique dès le début que l'on est en présence d'événements d'une importance extraordinaire. Un fort détachement de troupes se trouve devant le palais du parlement.

Le président Miklas ouvre la séance en donnant lecture de quelques petits projets d'amendement, puis la parole est donnée à M. Seipel, chancelier de la Confédération qui, au milieu de l'attention générale, entre d'emblée dans le vif de son sujet et retrace les événements des 16, 17 et 18 juillet dernier.

Le chancelier constate formellement que le mouvement n'a pas été provoqué du dehors. Tous les bruits parlant d'une démarche ou de menaces de l'étranger étaient entièrement dénués de fondement. « Je constate avec satisfaction que jamais nous ne fûmes menacés par un Etat quelconque au cours de ces tristes journées. Le mouvement révolutionnaire ne fut pas conjuré par des forces étrangères mais entièrement par les propres forces de la République autrichienne. »

Le chancelier déclare que le danger le plus grand encore pour la République fut celui de la malheureuse grève des transports.

Puis, la voix tremblante, le chancelier de la Confédération déclare que le monde ne continuera pas à permettre que ceux qui ont la responsabilité d'assumer le fonctionnement des services de l'Etat puissent paralyser la vie de l'Etat et compromettre sa liberté et son indépendance.

Le chancelier demande à la Chambre de mettre toutes ses forces à la disposition de l'Etat afin d'empêcher que la République ne soit victime d'une seconde catastrophe comme celle-ci qui a ensanglanté le pays. « Faisons en sorte que ceux qui, véritablement, peuvent menacer la paix dans cette ville (à ce moment M. Seitz, député et bourgmestre de Vienne, quitte sa place et se dirige vers la sortie. Des huées sont proférées à son adresse par la droite tandis que les socialistes apostrophent leurs collègues bourgeois) soient entravés désormais dans leur action afin que l'on ne voie pas le retour d'aussi tragiques événements.

Je ne puis cependant passer sous silence que la Chambre a une grande part de responsabilité dans l'affaire car elle a abdiqué peu à peu tout ce qui lui restait d'autorité. La responsabilité en incombe surtout à ceux qui, dans ce Conseil, laissèrent se former l'opinion que l'on ne pouvait pas, en Autriche, voir régner la démocratie.

En terminant, le chancelier, une fois de plus, demande que l'on fasse une distinction entre l'opposition démocratique et les auteurs de la révolte.

Le gouvernement, dit-il, doit être ferme, mais ne doit pas se montrer dur. N'exiger pas ce qui pourrait paraître comme un encouragement aux gens qui, volontiers, travaillent et s'emportent contre la République.

M. Otto Bauer, député socialiste, succède immédiatement à Mgr Seipel, et relève que toutes les munitions employées uniquement pour les tirs de stand ont été utilisées par la police au lieu d'une munition plus légère. Lorsque le peuple, criblé de balles par la police, exigea des armes pour venger ses morts, les chefs socialistes se trouvèrent dans une situation délicate. La grève des transports fut la seule manifestation possible pour empêcher une véritable guerre civile.

L'une des forces en présence, le parti socialiste ou le gouvernement, devait empêcher la guerre civile. Le gouvernement ne l'a pas fait.

M. Bauer expose ensuite les revendications du congrès socialiste, à savoir la nomination d'une commission d'enquête, l'amnistie, les mesures de secours en faveur des victimes.

M. Bauer transmet ensuite au président les deux propositions de son parti : la première a trait à la constitution d'une commission d'enquête ; la seconde demande que la Chambre exprime un vote de défiance à l'égard du gouvernement Seipel.

M. Kuntschak prend ensuite la parole au nom des chrétiens sociaux.

« Nous aussi, a-t-il dit, nous voyons une erreur dans le jugement du procès de Schattendorf. L'on ne doit cependant pas amener le peuple à manifester contre une prétendue justice de classe. La démonstration d'il y a 15 jours fut dès le début une manifestation politique. Le procès de Schattendorf ne fut que le petit feu sur lequel certaines gens voulaient cuire leur soupe. Je suis opposé à la nomination d'un comité parlementaire d'enquête, parce que les organes légaux sont là pour ce travail, qu'ils l'accompliraient certainement scrupuleusement, et que l'expérience a démontré qu'il ne sortirait rien d'une enquête parlementaire.

Le vice-chancelier donne lecture du rapport détaillé de la police sur les incidents de vendredi. Durant toute cette lecture, la salle bruyante est agitée, surtout quand il est question de coups de revolver tirés par les manifestants contre la police.

L'orateur répond à des interrupteurs socialistes que les gardes civiques n'ont pas été mobilisées pour instaurer une dictature que, du reste, la population des campagnes n'accepterait pas. Si le Conseil national est réuni aujourd'hui, c'est en premier lieu la police qu'il faut remercier. (Applaudissements à droite ; tumulte à gauche.)

Le socialiste Renner et M. Wottawa (pangermain), prennent encore la parole, puis le débat est interrompu.

Une commission municipale est nommée

VIENNE, 27 (Wolff). — La commission nommée par le Conseil communal pour examiner les événements des 15 et 16 juillet a tenu mardi sa séance constitutive. M. Rummelhardt, conseiller municipal, a proposé que la commission se déclare incompétente. Cette proposition a été repoussée.

La commission a décidé ensuite de commencer immédiatement son activité au cas que le Conseil national ne nommerait aucune commission d'enquête et de demander ensuite à la direction de police un rapport sur les événements de la mi-juillet.

Au cabinet prussien

BERLIN, 26 (Wolff). — Le cabinet prussien a accepté la démission du président Hörsing. La question de son remplacement n'a pas encore été résolue.

Autour de la conférence navale

LONDRES, 26 (Havas). — Au sujet de la conférence navale, le « Morning Post » rapporte qu'en raison des inexactitudes de la presse américaine touchant les déclarations de certains hommes d'Etat britanniques, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a, sur instruction de son gouvernement, fait des représentations au gouvernement américain.

LONDRES, 26 (Havas). — Le département d'Etat, dit le correspondant du « Times » à Washington, a discuté à fond la situation en cas que le gouvernement britannique n'autoriserait pas de modifications importantes à la position prise par ses délégués à la conférence navale de Genève. Ceci signifierait, si les prédictions officielles se réalisaient, le fiasco de la conférence. Une séance plénière finale aurait alors lieu, au cours de laquelle les délégués des pays respectifs feraient connaître le point de vue de leurs gouvernements.

Une garde nouvelle à Vienne

VIENNE, 26 (Wolff). — La commission municipale pour les affaires administratives a approuvé lundi le projet de création d'une garde de protection communale de 2000 hommes. Les socialistes ont voté pour. Malgré l'opposition des membres des partis de la liste unitaire, il a été décidé de donner à cette garde le nom de «Gemeindeschutzwache» et de l'incorporer dans les services publics. Le 1er septembre 1927, les effectifs de ce corps seront réduits à 1000 hommes au maximum. La garde devra assurer le service d'ordre et de surveillance des services, entreprises et édifices publics ; elle sera éventuellement appelée à faire respecter les prescriptions édictées le 1er octobre 1925.

Relâché

VIENNE, 26 (Wolff). — L'enquête ouverte contre le député communiste allemand Pieck par le tribunal de Vienne a été suspendue. Pieck a été remis à la police. Celle-ci sur le désir exprimé par le député communiste a autorisé son retour en Allemagne qui s'est effectué ce matin, mardi, par Passau.

Staline contre Trotzki

MOSCOU, 26. — Trotzky ayant refusé les offres de compromis de Staline, ce dernier a décidé d'en finir avec lui le plus tôt possible. Une bataille décisive sera livrée mercredi à la commission centrale de contrôle et ensuite au parlement communiste qui doit siéger jusqu'au 31 juillet.

Nouvelles diverses

Où est-ce ? — L'observatoire sismographique suise de Zurich a enregistré deux secousses sismiques : la première le 25 juillet à 21 h. 36', à une distance de 630 km. et la seconde le 26 à 13 h. 12', à une distance de 400 km.

Un accident au Pas de Chèvre. — Dimanche dernier, deux jeunes étudiants de Lausanne, MM. Mermillod et de Torrenté, faisaient une excursion dans la région du Pas de Chèvre près d'Arolla. M. de Torrenté glissa sur un névé, roula plus de 150 mètres et vint se fracturer le crâne contre un rocher.

Il fut transporté à Arolla, où il put heureusement recevoir les soins de deux médecins. Sa vie ne paraît pas en danger.

Gros incendie en Toggenbourg. — A Remis-Ditzwil (Toggenbourg, canton de Saint-Gall), un incendie a détruit hier, pendant que les habitants travaillaient aux champs, la ferme de l'agriculteur Högger. Le bétail a été sauvé, mais une grande partie du mobilier est restée dans les flammes. Les pompiers ont dû protéger la maison voisine. On croit que le sinistre a été causé par des enfants qui s'amusaient avec du feu.

Ecrasé par un vagon. — M. Georges Guignard, agriculteur, syndic de Lignerolles (Orbe), qui était allé chercher à la briquetterie Barraud à Chavornay un chargement de tuiles, a été serré mardi soir entre un vagon et le mur du quai de chargement. Il a eu la poitrine enfoncée et le bras gauche arraché. Il a expiré quarante minutes plus tard pendant son transport à l'infirmerie d'Orbe.

BIENNE

Il est inexact que le chauffeur Fleury, de l'automobile qui a provoqué vendredi soir, à la rue du Jura, la chute de M. Guenin, ait été arrêté.

Statues d'un matin

L'opinion publique à Berne doit se demander avec quelque curiosité comment se terminera l'affaire des éphémères statues qu'un sculpteur s'avisa de poser sans permission au pont du Grenier et que la police fit enlever avec si peu de précautions que l'œuvre artistique fut anéantie.

Le statuaire aura beaucoup attendu du fait accompli. Cette manière d'agir est fort déplaisante et d'habitude les particuliers ne la supportent pas; à plus forte raison, l'autorité non plus. Celle-ci a même le devoir de ne pas l'accepter.

Mais elle est parfois l'unique ressource de l'homme convaincu de l'exceptionnelle valeur de son travail — ce qui n'est pas sans exemple chez les artistes — et soucieux de le faire apprécier dans le cadre pour lequel il l'exécuta.

Le délai imparti au statuaire pour enlever son... dépôt insolite était court. Court d'abord pour la partie matérielle de la besogne et bien trop court pour que les passants eussent le temps de se former une opinion sur l'effet décoratif des statues. La police, intéressée à ce que le public ne se formât pas d'opinion du tout, estimait sans doute le délai encore trop long : elle aura enjoint à son entrepreneur de déblayer le terrain le plus tôt possible. Il fit si vite et si bien que les statues s'en allèrent en poudre.

A Berne, ce n'est pas pour surprendre : ceux des Bernois qui détiennent une parcelle du pouvoir n'ont jamais pris la peine de ganter de velours leur main de fer. On en sait quelque chose en Suisse.

Il reste néanmoins qu'une œuvre d'art n'est pas seulement quelque chose d'encombrant à l'occasion et que sa destruction ne saurait être assimilée à celle de matériaux qu'on reproduit à volonté et sans peine.

Mais il est aussi constant que si quelqu'un trouve bon d'imposer la carte forcée à son entourage, ce quelqu'un-là est tenu d'accepter les suites désagréables pour lui de son fait accompli. A moins d'être borné, il ne lui aura pas échappé qu'il devait créer du mécontentement et que ce sentiment ne s'accompagne pas, à Berne surtout, de ménagements excessifs.

Dans quelle mesure, ici, notre homme sera-t-il lésé et dans quelle proportion dédommagé? Le tribunal devant qui l'affaire est pendante le déterminera quelque jour. Ce sera le triomphe des attendus et des considérants, à quoi un juge au tour d'esprit un peu ironique ne se déplaît pas toujours. F.-L. S.

Tombé de haut

PARIS, 27. — L'« Intransigeant » annonce qu'au cours d'un vol d'essai qu'il a effectué mardi dans la région de Beaumont-sur-Oise, avec un avion de chasse nouveau modèle, muni d'un moteur 600 HP, l'aviateur Jean van Laere, chef pilote d'une maison d'aviation, a fait une chute de 7000 mètres. Fort heureusement, van Laere put se servir de son parachute et descendit au milieu d'une forêt. Il fut trouvé dans les arbres par des gardes forestiers qui le retirèrent de sa position. L'aviateur a subi une forte commotion dont on ne peut pour l'instant prévoir les suites. L'avion est tombé à quelques mètres de là. On l'a retrouvé complètement enfoui dans le sol.

Van Laere a déclaré qu'à 7000 m. d'altitude, son appareil respiratoire avait cessé de fonctionner et que, suffoqué, et voyant qu'il perdait le contrôle de son avion, il avait sauté dans le vide avec son parachute qui ne s'ouvrit qu'à 100 mètres du sol.

Arrêtée pour détournements. — Hier, à Zurich, la police a arrêté la gérante d'un magasin de denrées alimentaires, inculpée de détournements pour une somme s'élevant à sept mille francs.

Dernières dépêches

Incendie à Nods

(De notre corresp.)

LIGNIÈRES, 27. — Hier soir, mardi, sur le coup de 8 heures, les pompiers furent alarmés par le tocsin. Un incendie venait de se déclarer à Nods, dans un immeuble situé au haut du village.

A ce qu'on raconte, la cause de ce sinistre serait due à des enfants, qui auraient mis le feu à un char de foin dans une grange. Quand on voulut le sortir, il était déjà trop tard, toute la toiture était en flammes. Il fut impossible d'éteindre le feu et les secours durent se borner à protéger les maisons voisines.

De l'immeuble incendié, une maison double abritant quatre ménages, il ne reste plus que des pans de murs. Le bétail et le mobilier ont pu être sauvés.

Revenu de Russie, mais pas enchanté du tout

PARIS, 27 (Havas). — « Le Matin » annonce que revenu en Russie, M. Jean Herbette n'a pas attendu un seul jour pour rendre visite à M. Tchitchérine et lui faire part de son sentiment fondé sur une enquête approfondie.

L'ambassadeur a dit au ministre russe des affaires étrangères, avec la plus grande clarté, déclare « Le Journal », et sans laisser dans l'ombre aucun détail, que la situation présente n'est pas tolérable pour l'opinion publique en France et que le gouvernement des soviets, s'il a le moindre désir de voir aboutir des conversations avec la France, doit mettre un terme à l'activité inadmissible de ses représentants.

Il est vraisemblable, selon « Le Matin », que M. Tchitchérine, comme de coutume, a répondu que la propagande était l'œuvre, non pas du gouvernement, mais de la troisième internationale et qu'il était sans autorité pour y mettre un terme.

Grève évitée

NEW-YORK, 27 (Havas). — La grève du personnel ambulant des chemins de fer de New-York a été conjurée à la dernière heure, à la suite d'une conférence entre le maire et les représentants des syndicats.

Un cheval de prix

PARIS, 27 (Havas). — On mande de Londres au « Matin » que Sir Henry Mallaby-Dœley, ex-député, s'est rendu acquéreur pour 7 millions et demi de francs français (environ un million et demi de francs suisses) du cheval « Call-Boy », gagnant du « Derby » de cette année.

Cours du 27 juillet 1927, à 8 h. 30, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

	Chèque	Demande	Offre
Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Paris	20.28	20.38
	Londres	25.19	25.22
	Milan	28.15	28.30
	Bruxelles	72.10	72.25
	New-York	5.17	5.20
Achat et Vente de billets de banque étrangers	Berlin	123.35	123.55
	Vienne	73.—	73.15
	Amsterdam	207.95	208.20
	Madrid	88.60	88.80
	Stockholm	139.—	139.25
	Copenhague	138.75	139.—
Toutes opérations de banque aux	Oslo	134.—	134.25
	Prague	15.35	15.45

meilleures conditions

Monsieur Emile Fischer et son fils Henri, à Cortaillod,

ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Louisa FISCHER

née GODET

enlevée à leur tendre affection, subitement, dans sa 47me année.

Le travail fut sa vie.
Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

L'enterrement aura lieu mercredi 27 juillet, à 13 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Benjamin Olgiati-Redaelli et leurs enfants : Mademoiselle Pierrine Olgiati et son fiancé, Monsieur André Givord, Jacques et Louis ; Monsieur et Madame Paul-Mina Olgiati et leurs enfants ; Sœur Barbera Redaelli, à Porlezza (Italie) ; Monsieur et Madame Pierre Redaelli, à Winterthour ; Monsieur et Madame Louis Redaelli et leur fille, à Gap (France) ; Monsieur et Madame Allio Rizzi, ainsi que les familles Olgiati et Redaelli ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, neveu et cousin,

Monsieur Angelo-Giovanni OLGIATI

que Dieu a rappelé à Lui, après de cruelles souffrances, dans sa 21me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré mercredi matin, à 7 heures.

L'enterrement aura lieu, sans suite, le mercredi 27 juillet, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Gibraltar 4 b.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La Societa Italiana di Mutuo Soccorso a Neuchâtel a il dolore di annunziare ai suoi membri la morte del Signor

Angelo-Giovanni OLGIATI

figlio del socio Begnamino Olgiati membro affettivo.

I funerali avranno luogo mercoledi 27 ct., alle ore 13 senza sequito.

Domicilio mortuario : Gibraltar 4 b.

Il Comitato.

La Sezione di Neuchâtel del Partito Nazionale Fascista Italiano si fa un dovere di comunicare a tutti i soci la morte del Signor

OLGIATI Angelo

Una prece.

Il Direttorio.

Madame Zimmermann et ses enfants, à Peseux, ainsi que les familles alliées en France, Italie et Amérique, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine,

Madame veuve INNOCENTI-MENDÈS

photographe

enlevée subitement à leur tendre affection, mardi matin, à l'âge de 65 ans.

Le travail fut sa vie.
Avec Jésus, elle a passé à l'autre rive.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 27 juillet 1927, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Châtelard 3, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la Fanfare de la Croix-Bleue de Neuchâtel, sont informés du décès de

Madame veuve S. MARTI-DERRER

mère de Monsieur Arnold Marti, rédacteur du journal des musiques de la Croix-Bleue et ami de la fanfare.

Le Comité.

Pompes Funèbres Générales S.A.

L. WASSERFALLEN

NEUCHATEL

TÉLÉPH. 108

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.

Concessionnaire de la ville

pour les enterrements par corbillard automobile dans la circonscription communale.

Cercueils, incinérations, exhumations.

Concessionnaire de la Société de crémation.
Formalités et démarches.

Les bureaux du journal et de l'imprimerie sont ouverts de 7 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Le samedi, jusqu'à midi seulement.

Bulletin météorologique — Juillet 1927

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Mini-mum	Maxi-mum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
26	20.5	12.5	27.0	721.1		var.	faible	clair

27. 7 h. ½ : Temp. : 18.1 Vent : E. Ciel : clair

suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro

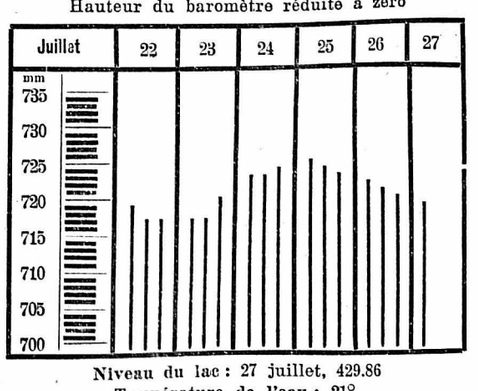

Niveau du lac : 27 juillet, 429.86
Température de l'eau : 21°.

Temps probable pour aujourd'hui

Beau et chaud, mais tendance à formation d'orages.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.